

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

COMPTE RENDU INTEGRAL — 17^e SEANCE

1^{re} Séance du Mardi 26 Avril 1977.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. EDGAR FAURE

1. — **Rappel au règlement** (p. 2125).
MM. Robert-André Vivien, le président.
2. — **Fixation de l'ordre du jour** (p. 2125).
3. — **Programme du Gouvernement.** — Communication du Gouvernement et débat sur cette communication (p. 2126).
MM. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances ;
Mitterrand,
Labbé,
Ballanger,
Max Lejeune.
Renvoi de la suite du débat.
4. — **Ordre du jour** (p. 2145).

PRÉSIDENCE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

★ (1 f.)

— 1 —

RAPPEL AU RÈGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Robert-André Vivien pour un rappel au règlement.

M. Robert-André Vivien. Monsieur le président, lors de la séance de vendredi matin consacrée aux questions orales sans débat, j'ai commis un lapsus que je tiens à corriger. En effet, j'ai attribué, par erreur, à M. Goguel une étude sur la fiscalité qui, en fait, émanait de M. Vedel. Je souhaiterais que vous me donniez acte de cette rectification.

M. le président. Je le fais d'autant plus volontiers que, venant de vous, dont la compétence est connue, cette erreur pourrait prendre de l'importance. (Sourires.)

— 2 —

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 6 mai, inclus.

Jeudi 28 avril, après-midi et éventuellement soir :

Cet après-midi et ce soir, demain, mercredi 27 avril après-midi, après les questions au Gouvernement, et soir :

Communication du Gouvernement sur son programme, suivie de débat.

Explications de vote et vote sur l'approbation du programme du Gouvernement.

Vendredi 29 avril, matin :

Questions orales sans débat.

Mardi 3 mai, après-midi et soir :

Deuxième lecture du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ;

Deuxième lecture du projet de loi sur les assistantes maternelles ;

Deuxième lecture de la proposition de loi sur l'économie montagnarde ;

Proposition de loi de M. Crespin sur les vins des « Côteaux champenois ».

Mercredi 4 mai, après-midi, après les questions au Gouvernement, et soir :

Trois conventions en matière de brevets ;

Trois projets de loi pour l'application de ces conventions ;

Projet de loi sur les marchés des communes ;

Projet de loi sur le contrat de groupement d'entreprises.

Jeudi 5 mai, après-midi et éventuellement soir :

Projet de loi, adopté par le Sénat, sur les activités ambulantes ;

Projet de loi, adopté par le Sénat, réglementant le jeu dans les casinos ;

Deuxième lecture du projet de loi sur les commerçants âgés ;

Deuxième lecture du projet de loi sur le contrat des marins ;

Deuxième lecture du projet de loi sur les forêts de la Réunion.

Vendredi 6 mai, matin :

Questions orales sans débat.

— 3 —

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Communication du Gouvernement et débat sur cette communication.

M. le président. L'ordre du jour appelle une communication du Gouvernement sur son programme, le débat sur cette communication et le vote sur l'approbation de ce programme.

La parole est à M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, en nommant, le 28 mars dernier, un nouveau gouvernement, choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois, le Président de la République lui a assigné une double tâche : poursuivre le redressement économique en cours ; présenter un programme d'action qui réponde, par des mesures simples, aux préoccupations concrètes des Français.

C'est ce programme que je présente aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Je voudrais, dès l'abord, souligner qu'il s'inscrit, par son esprit et son contenu, dans la ligne de la politique élaborée en septembre dernier par le précédent gouvernement et mise en œuvre depuis lors.

Lorsque j'ai exposé, le 5 octobre 1976, au Parlement les orientations de politique générale du précédent gouvernement, j'ai souligné que son action, qui se concentrait sur la lutte contre l'inflation et le redressement économique et financier de la France, n'était pas technique, mais fondamentalement politique et qu'elle devait s'inscrire dans la durée.

Pourquoi cette action était-elle politique ?

Parce qu'une économie forte est la condition du progrès, de la justice sociale et de l'indépendance nationale.

Pourquoi cette action devait-elle s'inscrire dans la durée ? Parce que la gravité de la crise, l'ampleur des déséquilibres à surmonter exigeaient une politique s'étendant sur plusieurs années, comme le montre d'ailleurs l'exemple des pays qui se sont, avant nous, engagés sur la voie du redressement.

Fidèle à cette conception, le précédent gouvernement a conduit, avec l'approbation et le soutien de la majorité, une politique globale de redressement économique et financier, en dépit de difficultés de tous ordres et d'oppositions *a priori*.

S'il a pu le faire, c'est en fin de compte parce que les Français ont compris, au fond d'eux-mêmes, que cette politique était nécessaire et qu'il y avait là un enjeu capital pour chacun d'entre eux, comme pour la nation.

En témoignant de leur clairvoyance et de leur civisme, en apportant au redressement économique du pays, chacun à son niveau, une contribution active, ils ont permis d'enrayer l'aggravation des déséquilibres qui nous menaçaient, et d'obtenir des progrès réels et significatifs.

Pourtant, chacun peut observer qu'un sentiment de malaise, et même d'inquiétude, persiste dans notre pays.

Le nouveau gouvernement est conscient de ce trouble qui ne s'explique pas seulement par des raisons électorales et politiques. La France n'a-t-elle pas enregistré de plein fouet les conséquences d'une crise mondiale sans précédent depuis trente ans ?

Comment ne pas éprouver de l'inquiétude lorsque, tout à coup, le prix du pétrole est multiplié par cinq ; lorsque le cours des denrées que nous consommons quotidiennement — comme le café, est multiplié par six ; lorsque le plein emploi auquel le pays s'était habitué depuis de très nombreuses années, apparaît comme un souvenir du passé ; lorsque s'intensifie une concurrence internationale qui exige de nos entreprises un effort considérable d'adaptation ; lorsque l'ombre du protectionnisme s'étend sur un monde dont la prospérité tenait, pour une grande part, à la libération croissante des échanges ? N'est-il pas naturel que cette prise de conscience des problèmes mondiaux et nationaux engendre craintes pour l'avenir et doutes pour la capacité de notre pays à surmonter de tels problèmes ?

Comment ne pas être sensible aux difficultés qu'affrontent les Français les plus modestes et les plus vulnérables qui ont été les principales victimes de l'inflation et du désordre économique et qui portent aujourd'hui leur part de l'effort national ?

Faut-il alors s'étonner des soucis, des interrogations, des appréhensions, mais aussi de la tentation de céder à certaines illusions et de se laisser séduire par les promesses d'un changement qui prétend abolir, comme par miracle et par sa seule vertu, les rudes contraintes du présent ? (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

Pourtant, un pays comme le nôtre, habitué aux épreuves, mais toujours prêt à l'effort, ne doit se laisser conduire ni à un fatalisme résigné, ni à une fuite en avant désespérée. Le Gouvernement conduira, dans cette période difficile, une action de remise en ordre profonde de notre économie.

M. René Feït. Très bien !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Il le fait parce que c'est à cette seule condition que pourront progresser les conditions de vie des Français et que pourra être sauvé l'avenir de la France.

Cette politique doit être menée dans un esprit de solidarité nationale, qui doit s'exprimer à l'égard des hommes et des femmes qui ne trouvent pas d'emploi et des Français dont les conditions de vie sont les plus durement touchées par les difficultés économiques.

Redressement et solidarité, voilà les deux axes fondamentaux de la politique du Gouvernement au cours des mois à venir.

L'effort engagé en septembre dernier, vous l'avez, mesdames, messieurs les députés, soutenu et approuvé, car vous avez compris que la situation économique dans laquelle se trouvait la France à l'été 1976, appelait une action vigoureuse, globale et cohérente.

La dépréciation rapide du franc, le grave déséquilibre de la balance commerciale, l'accélération de la hausse des prix, le déficit budgétaire, les hausses de rémunérations sans rapport avec la productivité nationale, tout cela conduisait inéluctablement à l'asphyxie de notre économie, à une baisse du niveau de vie, à un chômage durable, à l'isolement de la France.

Plusieurs voix sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes. Chirac! Chirac!

M. le président. Mes chers collègues, depuis longtemps vous avez demandé l'ouverture d'un grand débat politique sur lequel le Gouvernement engagerait sa responsabilité.

Maintenant qu'il a lieu, je vous prie de respecter la dignité du Parlement et d'écouter M. le Premier ministre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Aujourd'hui, les facteurs clés de l'inflation sont contrôlés, même s'ils ne sont pas complètement maîtrisés.

La progression de la masse monétaire a été ramenée de 20 p. 100, à la fin de 1975, à 12 p. 100 à la fin de 1976.

Depuis octobre dernier, la baisse du franc a été arrêtée et son cours a été stabilisé par rapport au dollar, monnaie dans laquelle nous payons nos importations de pétrole et de matières premières. La bonne tenue de notre monnaie a permis, depuis deux mois, une diminution progressive des taux d'intérêt favorables aux investissements.

Ce résultat a été obtenu tout en augmentant le niveau de nos réserves de change. Certes, la France a dû recourir, depuis 1974, à l'endettement extérieur pour financer le déficit de sa balance des paiements. Mais, je le rappelle à ceux qui critiquent cet endettement, il n'y avait pas d'autre moyen d'éviter une baisse profonde de notre taux de change ou une réduction draconienne de notre activité économique et de notre niveau de vie. Cet endettement n'est pas excessif si on le rapporte à nos réserves et aux capacités de notre économie. Le crédit international de la France demeure intact.

Enfin, la progression des revenus commence, depuis le dernier trimestre de 1976, à s'infléchir de façon sensible, sans que le pouvoir d'achat des rémunérations soit amputé, comme dans des pays européens voisins.

Déjà apparaissent les premiers fruits de l'effort.

Notre commerce extérieur s'améliore progressivement, mais régulièrement. Nous pouvons espérer que notre balance commerciale sera équilibrée à la fin de l'année.

La hausse des prix en 1976 a été contenue en deçà de 10 p. 100.

Pour 1977, le taux d'inflation sera de nouveau réduit.

Si les indices de prix des mois de mars et d'avril seront élevés, c'est parce qu'ils subiront l'incidence de trois facteurs considérables qui ne pouvaient être éliminés :

La hausse des prix des matières premières, qui a été de 95 p. 100 au cours des douze derniers mois.

La hausse des rémunérations qui a été l'année dernière de l'ordre de 15 p. 100, hausse la plus élevée de tous les pays industrialisés, à l'exception de l'Italie.

Enfin, l'augmentation au 1^{er} avril des tarifs publics qu'imposait le déficit de certaines entreprises nationales.

Il y aura, bien entendu, de bons esprits pour conclure à l'inefficacité de l'action gouvernementale. Mais il est vrai qu'en ce domaine, lorsque les résultats sont bons, les détracteurs affectent de suspecter les statistiques et, lorsque les indices sont

élevés, ils trouvent dans ces mêmes statistiques la preuve de l'échec. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Les mêmes bons esprits annonçaient une récession de l'économie. Ils ne peuvent cependant observer depuis septembre dernier aucune baisse de la production industrielle...

M. André Labarrère. Et les chômeurs ?

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. ... qui, au contraire, continue de croître, même si le rythme de progression est modéré. On s'attend, maintenant, à une augmentation de 4 p. 100 du volume de l'investissement industriel privé. Le taux de progression de nos exportations est très satisfaisant : 11,5 p. 100 depuis septembre 1976. La croissance économique atteindra, sur l'ensemble de l'année 1977, un rythme que ne permettaient pas d'escompter la gravité des déséquilibres initiaux et les multiples contraintes qui pèsent sur notre économie.

Le point noir de la situation économique française reste cependant l'évolution de l'emploi.

Faut-il, pour y remédier, renoncer à l'orientation actuelle de la politique économique et, comme certains le suggèrent, prendre sans délai des mesures de relance globale ? Le Gouvernement ne le pense pas puisqu'il s'agit là d'une question fondamentale — l'emploi — et d'un choix politique essentiel sur lesquels je dois à l'Assemblée une explication.

Le Gouvernement est décidé à maintenir le cap de sa politique économique tout au long de l'année 1977 car les résultats obtenus jusqu'ici, pour encourageants qu'ils soient, restent fragiles. Il confirme les orientations arrêtées en matière de crédit, de budget, d'évolution des rémunérations. Il se refuse à une relance globale de l'économie pour deux raisons de fond qui expliquent, d'ailleurs, l'attitude prudente des pays qui ont déjà pourtant obtenu de grands succès dans la lutte contre l'inflation — je pense à l'Allemagne fédérale et aux Etats-Unis.

D'abord, comment effectuer une telle relance ? En majorant inconsidérément le déficit des finances publiques ? En acceptant un nouveau dérapage des revenus ? En créant de la monnaie ? Tous ces moyens signifient le retour à l'inflation. La hausse accrue des prix et la dépréciation nouvelle du franc qui en résulteraient, entraîneraient, dès la fin de cette année, à prendre de nouvelles mesures restrictives, bien plus rigoureuses, dont l'emploi serait la principale victime. N'oublions pas trop rapidement que l'inflation ne conduit pas au plein emploi, mais au chômage.

Par ailleurs, l'expérience a montré qu'une action de relance globale a une efficacité douteuse sur l'emploi, car le chômage dans les sociétés modernes n'est pas seulement affaire de conjoncture.

Le Gouvernement ne combat pas et ne combattra pas l'inflation en plongeant le pays dans la récession. Le niveau actuel de l'activité est là pour en témoigner.

Après avoir mis depuis octobre dernier 11 milliards et demi de francs de prêts à la disposition des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises qui constituent l'élément vivace de notre tissu industriel, le Gouvernement se propose maintenant d'augmenter le volume des équipements publics engagés en 1977.

Des crédits de paiement supplémentaires d'un montant de 625 millions de francs serviront à accélérer l'engagement des autorisations de programme ouvertes dans les lois de finances récentes.

D'autre part, des autorisations de programme supplémentaires de 1250 millions de francs, assorties de crédits de paiement, seront ouvertes au 1^{er} juillet prochain au titre du fonds d'action conjoncturelle.

Les crédits de ce fonds seront notamment affectés à l'équipement, au logement, aux travaux ruraux, à l'aménagement du territoire et à la protection de la nature et de l'environnement. Dès les prochains mois, l'effet de cette mesure sur les commandes passées aux entreprises dans le secteur du bâtiment et des travaux publics se fera sentir.

La politique de redressement économique et financier est, à moyen terme, la condition nécessaire d'un retour au plein emploi. Mais nous ne pouvons, à court terme, rester indifférents à l'accroissement du chômage, dont nous connaissons tous les lourdes conséquences sociales et humaines.

Aussi le Gouvernement entend-il mettre en œuvre sans retard un programme d'action qui soit susceptible de produire à brève échéance des effets positifs sur l'emploi, et notamment sur l'emploi des jeunes.

Pour le Gouvernement comme pour la majorité qui le soutient, notre société doit en effet se fixer comme objectif d'offrir un travail à tous car il s'agit de donner aux hommes et aux femmes de ce pays leur place dans la collectivité nationale, de leur permettre d'exercer leurs compétences et leurs talents, de respecter leur dignité.

L'ampleur du chômage est aujourd'hui, hélas ! le trait commun de toutes les économies modernes, quels que soient leur régime politique ou leur système économique. Partout, au-delà des difficultés conjoncturelles, la redistribution des richesses dans le monde et l'exigence d'une compétitivité accrue rendent plus difficiles les créations d'emplois ou même le maintien de certains emplois.

Partout, la distorsion qui se manifeste entre les aspirations dues au progrès du niveau de vie et à l'allongement de la scolarité, d'une part, et la nature des emplois offerts par l'économie, d'autre part, accroît l'insatisfaction de beaucoup de jeunes.

Partout, on observe, avec l'évolution des esprits et des mœurs, une forte augmentation de la demande de travail de la part des femmes.

Sept millions de demandeurs d'emplois aux Etats-Unis, 1 400 000 en Grande-Bretagne, 1 250 000 en Allemagne fédérale, un million en France, près d'un million au Japon : ces chiffres, publiés par l'O. C. D. E., sont significatifs.

Ils font apparaître comme illusoire les remèdes de ceux qui prétendent obtenir, dans un domaine aussi difficile, des résultats immédiats et spectaculaires.

On peut, bien sûr, pratiquer une politique autoritaire de l'emploi en imposant aux jeunes leur métier, en assignant à tous les travailleurs leur résidence et leur lieu de travail, en dénigrant, enfin, la réalité du chômage. Mais, cela, les Français n'en voudront jamais. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur divers bancs du rassemblement pour la République.*)

Dans une société de liberté comme la nôtre, nous devons résoudre les problèmes de l'emploi en faisant appel à la solidarité nationale. Celle-ci doit s'exercer en priorité en faveur des jeunes dont une nouvelle classe d'âge va d'ailleurs se mettre à la recherche d'un emploi à partir de l'été.

Nous devons répondre à leurs aspirations pour eux-mêmes, qui en viennent à douter de l'efficacité de notre système économique et social et pour les familles, qui voient avec inquiétude leurs fils et leurs filles condamnés au désœuvrement et à l'incertitude.

Rien ne serait plus grave que de les décevoir. Telle est l'inspiration du programme pour l'emploi que je présente aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Ce programme poursuit deux objectifs distincts, mais complémentaires. Il s'agit, en premier lieu, de mobiliser toutes les possibilités d'offrir un emploi aux jeunes.

A cette fin, le Gouvernement propose un ensemble de mesures d'effet immédiat.

Dès le vote de la loi qui sera nécessaire, tout employeur qui embauchera, au-delà de ses effectifs actuels, des jeunes de moins de vingt-cinq ans jusqu'au 31 décembre 1977, bénéficiera de l'exonération de la part patronale des cotisations de sécurité sociale jusqu'au 1^{er} juillet 1978. (*Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*) Cette mesure s'appliquera aux jeunes sortis depuis moins d'un an du système scolaire ou universitaire, d'un centre professionnel ou du service national.

Un effort de même nature sera engagé en faveur de l'apprentissage. Les maîtres d'apprentissage qui embaucheront des apprentis avant le 31 décembre 1977 seront exonérés de la part patronale des cotisations de sécurité sociale pendant toute la durée de l'apprentissage, soit deux années. Ils conserveront le bénéfice des ristournes.

De plus, la qualité d'artisan sera maintenue aux employeurs dont l'effectif de salariés dépasserait le seuil de dix à la suite d'embauches nouvelles d'apprentis.

Enfin, l'Etat contribuera, lui aussi, à l'effort national de création d'emplois. Le Gouvernement autorisera le recrutement à titre temporaire de 20 000 personnes pour les affecter à des tâches à temps complet ou à temps partiel dans des secteurs prioritaires comme les postes et télécommunications, l'action sociale, la jeunesse et les sports, le fonctionnement de la justice et notre représentation économique à l'étranger.

Il s'agit, sur ce dernier point, de compléter l'effort que je demande aux entreprises d'accomplir en faveur du déploiement de notre économie sur les marchés extérieurs.

Parallèlement à ces mesures, le Gouvernement a décidé de prendre deux initiatives.

Il demande aux organisations professionnelles et syndicales de rechercher les conditions dans lesquelles, pendant la période de difficultés que nous traversons, des travailleurs de moins de soixante-cinq ans pourraient bénéficier d'un régime de prétraite excluant tout cumul avec un nouvel emploi.

Par ailleurs, le Gouvernement souhaite faciliter aux travailleurs immigrés privés d'emploi le retour et la réinsertion dans leur pays d'origine, s'ils en expriment le désir. Une aide individuelle, dont le montant pourrait être de l'ordre de 10 000 francs, leur sera accordée.

Le deuxième objectif du programme pour l'emploi est de mieux préparer les demandeurs d'emploi à l'exercice de leur futur métier. Une part sans doute importante du chômage actuel tient en effet à l'inadaptation des emplois recherchés et des emplois offerts. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes et pour les femmes.

Le Gouvernement se propose donc d'offrir à tous les jeunes qui le souhaiteraient et qui n'auraient pu trouver un emploi, de bénéficier, à partir de l'automne, soit de stages dans les entreprises, avec une possibilité de formation, soit d'une formation dans des centres publics ou conventionnés.

Ces jeunes recevront une indemnité mensuelle équivalente à 90 p. 100 du S. M. I. C. Les jeunes de moins de dix-huit ans pourront également accéder à ce dispositif et recevront une indemnité de 410 francs par mois.

Par ailleurs, les femmes seules ayant au moins un enfant à charge et les veuves bénéficieront des contrats emploi-formation réservés jusqu'ici aux jeunes.

Ce programme pour l'emploi est sans précédent. (*Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*) Il a un coût global de l'ordre de 3 milliards, dont 1 700 millions de francs à la charge de l'Etat. Il offre aux jeunes à la recherche d'un premier emploi de grandes possibilités supplémentaires d'insertion dans la vie professionnelle.

La mise en œuvre de ce programme suppose que dans chaque région et dans chaque département, tous les moyens disponibles soient mobilisés et étroitement coordonnés. Les organismes de concertation existants seront simplifiés et rendus plus opérationnels. Les établissements publics régionaux devront jouer un rôle accru dans la conduite de cet effort national.

A ce titre, ils disposeront de nouvelles facultés définies dans le cadre de la loi de 1972. Celles-ci leur permettront notamment d'aider les entreprises à obtenir certains prêts et d'encourager la création d'entreprises industrielles nouvelles. (*Applaudissements sur divers bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Dans le même esprit, j'ai demandé au gouverneur de la Banque de France de charger ses directeurs locaux d'une mission d'information et d'orientation des petites et moyennes entreprises, afin de leur permettre de bénéficier pleinement de toutes les facilités de financement existantes.

En outre, un comité départemental coordonnera l'action des différents organismes financiers, afin de rechercher les solutions appropriées pour les entreprises ayant à faire face à un problème de financement spécifique.

L'ensemble de ces mesures ne produira, mesdames, messieurs les députés, son plein effet que si le Gouvernement trouve un esprit de coopération et un appui auprès des organisations professionnelles et syndicales, auprès des entreprises et des Français eux-mêmes. Ce que le Gouvernement propose, en fait, au pays, c'est un pacte national pour l'emploi, et d'abord pour l'emploi des jeunes. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Notre société ne serait pas fidèle à l'idéal de solidarité qui doit l'animer si elle n'apportait pas, dans les circonstances actuelles, un soutien accru aux catégories les plus éprouvées par les difficultés économiques.

Aussi le Gouvernement estime-t-il nécessaire, conformément aux orientations arrêtées par le Président de la République, de faire un effort important en faveur des familles et des personnes âgées.

A l'occasion de la revalorisation annuelle des prestations familiales, il a décidé, conformément au contrat de progrès avec les familles, une majoration de ces prestations de 10,2 p. 100 dont 1,5 p. 100 au titre de la progression du pouvoir d'achat.

De plus, le Gouvernement a décidé d'avancer au 1^{er} juillet la date de prise d'effet de cette majoration qui intéressera 4 600 000 familles.

Je rappellerai que cette mesure vient s'ajouter à l'institution du complément familial et du congé de mère, qui donnent lieu à des projets de loi qui seront soumis à votre assemblée durant la présente session.

Enfin, le Gouvernement autorisera la caisse nationale d'allocations familiales à affecter en 1977 et 1978 une dotation supplémentaire au fonds national d'action sanitaire et sociale, en vue de développer les services collectifs mis à la disposition des familles, tels que les crèches et les travailleuses familiales. Une disposition analogue sera prise en faveur des familles d'agriculteurs.

La solidarité nationale s'exercera aussi en faveur des personnes âgées. Nous devons leur assurer des conditions de vie qui garantissent aux plus modestes d'entre elles sécurité et dignité.

A la demande du Président de la République, le Gouvernement avait déjà prévu un effort important pour la fin de l'année en fixant à 10 000 francs le montant qui devrait atteindre le minimum vieillesse à cette époque. Cette hausse est avancée au 1^{er} juillet prochain. En décembre, une nouvelle étape permettra de porter le minimum vieillesse à 11 000 francs. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur plusieurs bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

C'est, ainsi, une majoration de plus de 20 p. 100 qui aura été acquise en quelques mois par plus de deux millions de personnes.

Par ailleurs, le Gouvernement entend améliorer les conditions de vie des personnes âgées en facilitant, si elles le souhaitent, leur maintien à domicile. Des projets de loi en ce sens vont être soumis au cours de la présente session.

En second lieu, la situation des veuves sera améliorée par l'augmentation en deux étapes du plafond des ressources au-dessous duquel elles peuvent cumuler une pension qui leur est propre et une pension de réversion. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

En troisième lieu, les pensions des retraités du régime général qui ont liquidé leur retraite avant que n'entre en vigueur la loi du 31 décembre 1971 seront revalorisées de 5 p. 100 à compter du 1^{er} octobre prochain. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Enfin, pour atténuer les difficultés financières tenant au passage de l'activité professionnelle à la retraite, le Gouvernement proposera, dans la loi de finances pour 1978, d'instituer un abattement fiscal forfaitaire de 5 000 francs sur le dernier revenu d'activité. Cet aménagement fiscal favorisera surtout les retraités

dont le revenu est modeste. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur plusieurs bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

L'ensemble des dispositions à caractère social que je viens de présenter, qu'il s'agisse de l'emploi, des familles ou des personnes âgées, est naturellement coûteux. En 1977, compte tenu des mesures relatives aux investissements prévus, les dépenses supplémentaires pour le budget de l'Etat atteindront 3,3 milliards de francs.

La solidarité des Français doit donc s'exprimer aussi dans le financement de ces dépenses. Il ne saurait être question, en effet, de l'assurer par une création de monnaie.

Le financement de ce programme sera obtenu pour partie par un effort fiscal, pour partie par une contribution des entreprises, pour partie par l'emprunt.

Dans le cadre de la politique d'économies d'énergie, le Gouvernement propose de relever de façon modérée la taxe intérieure sur les produits pétroliers : 5 centimes par litre d'essence ordinaire, 6 centimes par litre de super-carburant, 4 centimes par litre de gasoil. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Le produit de cette mesure, qui doit s'élever à 860 millions environ cette année et à 1,5 milliard de francs l'an prochain, permettra de financer la part des dépenses budgétaires qui ont un caractère permanent en 1978 et au-delà.

De plus, une contribution exceptionnelle sera demandée en 1977 aux banques et aux assurances. Elle procurera une ressource de 650 millions de francs. Elle prendra la forme d'un raccourcissement des délais de versement à l'Etat du produit de la taxe sur les conventions d'assurance et du prélèvement libératoire de 25 p. 100 perçu par les banques. (*Applaudissements sur divers bancs des Républicains indépendants.*)

Afin de financer le programme de formation et de stages en faveur des jeunes, dont une partie sera prise en charge par le budget de l'Etat, il est proposé au Parlement d'autoriser une majoration exceptionnelle et non reconductible de la taxe d'apprentissage égale à 0,1 p. 100 des salaires.

Le même projet de loi prévoit que les entreprises devront affecter également, à titre exceptionnel, aux dépenses d'adaptation des jeunes au premier emploi, le cinquième de la contribution patronale à la formation continue.

Ces mesures aboutissent, compte tenu de la ressource fiscale supplémentaire de 1,5 milliard de francs, à un découvert budgétaire, pour 1977, légèrement inférieur à 12 milliards. Celui-ci sera financé par les moyens normaux de trésorerie à hauteur de 6 milliards de francs. Pour couvrir le reste, le Gouvernement propose de lancer un emprunt d'Etat à long terme de 6 milliards de francs. Les souscripteurs de cet emprunt auront leur capital garanti par référence à l'ensemble des monnaies constituant l'unité de compte européenne. Dans la limite de 1 000 francs par an et par déclarant, les intérêts de cet emprunt seront exonérés d'impôt sur le revenu. Cet abattement spécifique complètera celui qui, dans la limite de 3 000 francs par an, est de droit commun pour les revenus des obligations.

Ainsi le programme que propose le Gouvernement sera financé dans des conditions qui ne mettront pas en cause le rétablissement de nos équilibres économiques et financiers. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur de nombreux bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Mesdames, messieurs les députés, le programme d'action que le Gouvernement a établi pour les prochains mois a pour objet de contribuer à faire sortir la France de la crise économique et sociale qui la frappe.

Le Gouvernement ne l'a pas élaboré en limitant son horizon au terme de la présente législature. Il ne peut certes ignorer cette échéance ; mais, ainsi que je l'ai dit, une politique pour la France doit se concevoir en tenant compte de l'ampleur des problèmes intérieurs et extérieurs qui se posent à la nation. Aucun pays n'a relevé le défi de la crise qui frappe le monde depuis 1973 sans accepter un effort durable et soutenu. La France, pas à pas, dominera, elle aussi, l'épreuve. A nous de lui en indiquer la voie et de lui en fournir les moyens.

Les mesures mises en œuvre en septembre dernier constituaient la première étape de notre redressement. Celles que le Gouvernement propose aujourd'hui en marquent une seconde. Mais si la politique du Gouvernement doit suivre l'évolution des faits, elle ne saurait s'écarter de son inspiration profonde ni renoncer à la continuité. Suspendre l'action entreprise pour retomber dans les facilités de l'inflation, ce serait condamner à brève échéance le pays à une période encore plus longue de rigueur et de contrainte. De plus le monde dans lequel nous vivons est trop difficile et incertain pour que nous puissions penser avoir le temps devant nous et pour nous. Bien vite, le pays se rendrait compte qu'il a été abusé et il ne pardonnerait pas à ceux dont l'action l'aurait, plus encore, affaibli. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur de nombreux bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La politique du Gouvernement s'inscrit par ailleurs dans le droit fil de celle qui a été poursuivie depuis vingt ans par les gouvernements successifs de la V^e République et par les majorités parlementaires...

Plusieurs députés socialistes. Et ils ont bien réussi !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. ... qui, de législature en législature, les ont fidèlement soutenus. Les principes de cette politique sont simples : assurer à la France la liberté, le progrès économique et social, l'indépendance, édifier dans notre pays une société de participation, de responsabilité et de justice ; permettre à la France de jouer son rôle et de tenir son rang en Europe et dans le monde.

M. Maurice Blanc. Baratin !

M. Robert Aumont. Ce sont des mesures radicales ! (*Rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. Mes chers collègues, je ne vois pas ce que cela a de risible !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Pour mener à bien sa tâche, le Gouvernement a besoin de la confiance du Parlement. Il la demande à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 1, de la Constitution. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur plusieurs bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Dans les circonstances actuelles, il est indispensable que le pays sache que le Gouvernement est soutenu, sans arrière-pensée ni équivoque, par une majorité unie et résolue. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Je demande à la majorité...

Plusieurs voix sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche. Laquelle ?

M. Paul Balmigère. Celle qui n'applaudit pas !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Je demande à la majorité...

M. Henri Deschamps. A la majorité provisoire !

M. le président. On verra cela plus tard ! (*Rires.*)

Poursuivez votre propos, monsieur le Premier ministre.

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Je demande à la majorité de montrer au pays qu'elle ne doute pas d'elle-même. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Elle peut mettre à l'actif de son bilan le remarquable développement économique et le considérable progrès social... (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Oui, messieurs, et le considérable progrès social dont a bénéficié la France au cours des vingt dernières années. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Gilbert Schwartz. Venez donc voir en Lorraine !

M. Raoul Bayou. Et allez donc le dire en Languedoc !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. C'est à cette majorité que le pays doit le fonctionnement efficace de ses institutions. C'est à elle qu'il doit d'avoir pu affronter la plus sérieuse crise économique internationale depuis la fin de la seconde guerre mondiale sans désordre politique et social.

Si la majorité écarte sans hésitation les surenchères démagogiques, pour lesquelles elle trouvera toujours plus fort qu'elle... (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur plusieurs bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux*) ... si elle défend avec fermeté les intérêts...

M. Henri Deschamps. ... supérieurs...

M. Arthur Notebart. C'est une scène de ménage !

M. le président. Ce n'est pas sérieux, messieurs ! Si ce sont vos seuls arguments, ce n'est pas intéressant !

Continuez votre propos, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Si elle défend avec fermeté les intérêts fondamentaux de la France et des Français, elle ralliera une fois de plus les Français autour d'elle. Ainsi évitera-t-elle à la France l'aventure politique, économique et sociale. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur divers bancs du rassemblement pour la République. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Ainsi permettra-t-elle à la France de demeurer, dans le monde qui l'observe, un pays sûr de lui et respecté.

La politique que doivent mener ensemble le Gouvernement et la majorité est la politique du courage.

Il n'y en a d'ailleurs pas d'autre.

M. Eugène Claudius-Petit. Très bien !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Mais si nous la menons, alors je vous l'assure, la grande partie nationale et internationale où nous nous trouvons engagés sera une fois de plus gagnée pour la France. (*Vifs applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Mitterrand, premier orateur inscrit.

M. François Mitterrand. Monsieur le Premier ministre qu'était donc votre plan, celui du mois de septembre 1976, sinon le constat d'échec du plan ou, plutôt, des plans qui l'avaient précédé, les plans de MM. Chirac et Fourcade ?

Et qu'est-ce que votre plan d'aujourd'hui — le deuxième en six mois — sinon le constat d'échec du premier ?

Ainsi continuent les tâtonnements et les incertitudes qui caractérisent depuis au moins sept ans la démarche économique du gouvernement de la France.

J'ai déjà dit ici que la lutte contre l'inflation s'imposait et s'imposerait à tout responsable des affaires du pays.

La question qui nous est posée, et qui justifie ce débat, est de savoir si les équipes dirigeantes actuelles ont choisi les meilleurs moyens de lutte, ce qui mettrait en cause leur capacité

technique, ou si, possédant la compétence nécessaire, elles n'ont pu faire autrement que de choisir ces moyens, ce qui mettrait en cause leur capacité politique.

Le Président de la République a sans doute pensé que le gouvernement de M. Chirac n'avait ni l'une ni l'autre puisqu'il l'a renvoyé.

Jugera-t-on aussi sévèrement le Gouvernement Barre, né à l'automne, mort au printemps ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche.*)

Je vous ai écouté, monsieur le Premier ministre, avec l'attention que vous imaginez. Vous demandez la confiance de cette assemblée pour douze mois. Ceux qui la voteront se lieront à vous jusqu'aux élections législatives.

Je vous approuve à cet égard d'avoir rappelé à vos associés de la majorité parlementaire que tout contrat repose sur ce vieux principe de droit « donner et retenir ne vaut ».

L'ont-ils compris de la même façon que vous et que moi ? Je n'en suis pas sûr !

Mais sur quoi le Premier ministre fonde-t-il sa démonstration selon laquelle il se soit en passe de réussir dans la lutte contre l'inflation ?

Son œuvre s'est-elle traduite déjà par le redressement économique, par l'apaisement social, par une plus grande égalité entre les citoyens, par plus de production, par plus d'investissements, par moins de faillites ou par moins de chômeurs, par plus de logements, par moins de pollution, par moins de dirigisme, par plus de liberté ?

Hélas, j'ai souvent le sentiment, à vous entendre, monsieur le Premier ministre, que votre mérite principal consistait à nous avoir délivré de vos prédécesseurs. (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche.*)

M. Jacques Delong. C'est de l'obsession !

M. Roger Corrèze. Cela vole bas !

M. François Mitterrand. Mais, il ne suffit pas de nous dire ou de laisser entendre, comme vous l'avez fait il y a un moment, que depuis leur départ tout va mieux et qu'à cause de leur départ tout ira mieux, pour nous convaincre du bien-fondé de votre politique.

Vous avez développé il y a un instant une série de mesures qui méritent un examen réfléchi.

Plusieurs des orateurs du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche s'exprimeront par la suite et pourront, mieux que je ne le ferais moi-même, étudier chacun des aspects de ce programme.

Cependant, dès le point de départ de mon exposé, je me dois, comme je vous dois, d'aborder la crise de l'emploi qui n'est pas due au hasard et dont vous-même, monsieur le Premier ministre, avez traité largement.

Quelles sont les causes fondamentales de cette crise ?

On peut diverger sur les explications. Ce que l'on sait, c'est qu'elle remonte loin, bien au-delà des gouvernements qui ont représenté cette majorité.

C'est la société industrielle tout entière qui, faute d'une vue d'ensemble, n'a pas adapté ses structures au développement du machinisme. (*Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. le président. Je vous en prie messieurs, écoutez l'orateur ! Poursuivez votre propos, monsieur Mitterrand.

M. François Mitterrand. C'est d'ailleurs un problème qui se pose dans tous les pays, pour tous les Etats et dans le cadre de toutes les expériences politiques et économiques.

C'est une loi du capitalisme que de provoquer, par l'accumulation du capital, la concentration industrielle.

C'est une loi du capitalisme, parvenu surtout au stade multinational, que de rechercher le travail à bas prix. On le voit aujourd'hui même quitter ses bases, les grands pays industriels, pour s'installer dans le tiers monde.

C'est la loi du capitalisme que de rechercher la satisfaction des besoins les plus immédiats et les plus rentables sur le marché au détriment de besoins fondamentaux — culture, éducation, santé — ce qui élimine un immense potentiel dont sont porteurs les hommes d'aujourd'hui.

C'est une loi du capitalisme que d'avoir toujours préservé ce qu'un célèbre auteur a appelé « l'armée de réserve » : travailleurs sous-employés, femmes, immigrés, jeunes et combien d'autres sous-prolétaires ! Et il est vrai que les problèmes posés par la chute de la croissance s'imposent à vous comme ils s'imposeraient à nous-mêmes puisque 5 p. 100 de progrès en une seule année représentent sans doute une capacité de 200 000 emplois nouveaux, ce qui correspond à peu près à la courbe démographique, mais pas davantage, et ne permet pas, par effet mécanique et sans politique volontaire, le rattrapage du million de chômeurs que l'on a déjà dépassé.

Enfin, c'est une vérité d'évidence, sur laquelle je vous rejoins, monsieur le Premier ministre, que le chômage nourrit l'inflation, que l'inflation nourrit le chômage et qu'il convient de traiter en même temps les aspects divers et complémentaires de ce couple infernal.

Dire cela, c'est dire combien s'impose au Gouvernement la nécessité de proposer des solutions, d'agir vite et, autant que possible, sur la base d'une analyse juste.

Or qu'avez-vous fait ? Quand et comment avez-vous traité les problèmes de la durée et des conditions du travail ?

Quand avez-vous traité de la formation professionnelle et de la formation permanente ? En 1976, 2 p. 100 de la masse salariale devaient lui être affectés : nous en sommes à 1 p. 100.

Quand avez-vous traité pour lui donner priorité le problème des industries de main-d'œuvre ?

Quand avez-vous abordé le problème de la restructuration industrielle ?

Nous avons eu, la semaine dernière, un débat sur la sidérurgie. Nous aurions pu l'avoir sur l'informatique, sur la machine-outil ou sur l'aéronautique. Mais n'est-ce pas l'absence d'un plan gouvernemental à longue portée qui vous a empêché de répondre à la crise de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Vous avez parlé, pour la condamner, d'une relance globale. Mais, monsieur le Premier ministre, personne ne suggère une relance généralisée et globale. Nous nous plaignons de ce que vous n'avez pas accompagné l'ensemble de vos mesures d'actions qui auraient permis aux Français dont les ressources se situent au-dessous de la moyenne nationale de vivre mieux, tout en alimentant les moteurs de la production.

Vous vous souvenez que j'ai proposé le lancement d'un grand emprunt ; encore s'agissait-il d'un emprunt indexé affecté à de grands travaux et à la relance industrielle, ce qui aurait relancé l'emploi, alors que vous nous annoncez un emprunt dont vous savez bien qu'il servira à boucher les trous et qu'il sera par nature essentiellement inflationniste.

Vous ne disposez pas de la maîtrise du crédit et vous ne proposez pas de mesures propres à le maîtriser. Il est donc bien normal que la gauche entende, par la nationalisation, assurer cette maîtrise, en même temps que celle des principaux pôles industriels.

Le Gouvernement de la France doit détenir le moyen d'accorder le plan — cette ardente obligation — et le marché, la capacité de produire et celle de consommer, pour construire la société d'économie mixte vers laquelle nous allons inévitablement.

J'ai noté rapidement certaines des mesures que vous nous proposez.

Favoriser l'embauche des jeunes, exonérer le patronat de sa part de cotisations sociales, certes, mais à condition que l'on sache que cela conduira à puiser dans les caisses de l'Etat.

Vous annoncez que vingt mille personnes seront embauchées dans les services publics. Mais alors, monsieur le Premier ministre, il ne fallait ni s'étonner ni dénoncer — comme cela a été fait — ma suggestion, qui remonte à 1974, de recruter des fonctionnaires, précisément dans les secteurs que vous avez vous-même énumérés : les postes et télécommunications, la santé publique, l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Antoine Gissinger. C'est facile à dire !

M. François Mitterrand. Mais au lieu de l'engagement de vingt mille personnes à titre temporaire, que ne protégera aucun statut et qui seraient renvoyées au lendemain des élections, si vous l'emportiez, nous demandions — et c'est la moindre des choses dans une démocratie — qu'on embauchât des travailleurs en les assurant de la sécurité de l'emploi, assurance due à chaque citoyen. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Vous voulez ramener à moins de soixante-cinq ans l'âge de la mise à la retraite de plusieurs catégories professionnelles, sujet déjà souvent discuté entre nous ; à cet égard il conviendra que l'Assemblée nationale soit vigilante. En effet, une loi de décembre 1975 tendant à faire bénéficier de cette mesure des travailleurs assumant des tâches particulièrement pénibles devait toucher, selon le ministère du travail de l'époque, quarante mille personnes au cours de 1976 ; or n'en bénéficient à l'heure où je parle que deux mille quatre cents personnes.

Oui, votre programme exige un contrôle vigilant et critique des élus du peuple dès lors qu'il s'agit le plus souvent de mesures « jetées » au cours d'un débat, face aux électeurs, dans un souci utilitaire que l'on comprend bien, mais qui ne relève ni d'une idée générale ni d'un plan précis quant à la conduite des affaires de l'Etat.

Je pourrais continuer de la même façon.

Vous prétendez accroître le rôle des établissements publics régionaux, mais on sait à quel point ils sont démunis de moyens. A quoi cela servirait-il ?

Quant aux prestations familiales, il est bon de les augmenter. Mais que n'avez-vous décidé plus tôt de rattraper le retard qu'elles ont pris sur les salaires afin de les situer à un niveau raisonnable ? Voilà maintenant qu'il faut le faire sans tarder.

Oui, c'est bien le programme du coup par coup, de l'imprévoyance et de l'improvisation.

En matière de recettes, monsieur le Premier ministre, qu'avez-vous donc envisagé ?

Une taxe intérieure sur les produits pétroliers, bien entendu. Mais je ne connais pas de ministre des finances qui ait négligé d'y penser.

Sans vouloir vous offenser le moins du monde, monsieur le Premier ministre, car je n'ignore pas vos qualités et je ne veux pas donner à ce débat une allure personnelle qui n'aurait aucun sens, vous admettez qu'il n'était pas nécessaire de mobiliser l'un des meilleurs professeurs d'économie politique pour inventer une recette sur l'essence. (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Quant à la contribution exceptionnelle des banques et des sociétés d'assurances, pour 650 millions de francs, l'idée est juste, mais on peut l'estimer bien timide lorsqu'on connaît le montant des bénéfices bancaires. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Faut-il que je continue ? Faut-il que j'évoque votre emprunt d'Etat à long terme, six milliards de francs, garanti sur la monnaie de compte européenne ? Mais c'est fabriquer l'inflation ! Nous voulions financer par l'emprunt des investissements, vous, vous financez des dépenses définitives. Cela, si je me réfère aux manuels, est tout à fait contraire à la doctrine.

Déjà, vous avez pris un risque inflationniste en couvrant en partie l'énorme déficit de ces trois dernières années — 75 milliards de francs — avec des bons du Trésor à court terme pour un montant de cinquante milliards. C'est là une pure création monétaire. Il ne faut pas dire, il ne faut pas faire tout et le contraire, monsieur le Premier ministre.

Vous demandez à l'Assemblée nationale de vous accorder sa confiance. Vous ne serez pas étonné si le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche vous la refuse. (*Rires sur les bancs des républicains indépendants, du rassemblement pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. Antoine Gissinger. Nous n'en serons pas étonnés du tout, en effet !

M. François Mitterrand. Je suis quelquefois étonné que vous-mêmes l'accordiez, messieurs de la majorité (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche*) surtout si j'en juge par l'enthousiasme, par l'entrain qui vous animent et les précautions de langage de vos journaux ou de vos responsables politiques.

Car il s'agit bien, monsieur le Premier ministre, de ne vous accorder la confiance que jusqu'à jeudi prochain. Pour le reste du temps, vous serez — comment disiez-vous tout à l'heure ? — en « résidence surveillée ».

Vous abordez les onze derniers mois de cette législature sans l'appui compact d'une majorité. Avez-vous vraiment l'adhésion du parti qui vous est allié, et cependant ennemi, et qui vous guette plus que nous ?

Vous demandez à l'Assemblée nationale sa confiance. La majorité va vous l'accorder, non sans la mesurer. Nous vous la refuserons, mais nous sommes plus francs. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Puisque vous avez axé votre action gouvernementale sur la lutte contre l'inflation, je rassemblerai mes critiques autour de quatre propositions.

Premièrement, vous n'avez pas atteint les objectifs dont vous vous prévaliez.

Deuxièmement, vous n'avez pas engagé les actions que vous avez promises, ni conduites à terme celles que vous avez entreprises.

Troisièmement, vous n'avez pas rétabli l'ordre quand il le fallait dans les affaires de l'Etat.

Quatrièmement, vous avez aggravé les tensions sociales.

M. René Feit. C'est un peu gros !

M. François Mitterrand. Vous n'avez pas atteint les objectifs que vous vous étiez fixés, ne vous en déplaise.

Les prix ? Votre objectif était de rester au-dessous des « deux chiffres ». Mais on y était déjà parvenu — du moins dans les statistiques officielles — en 1975, avec 9,6 p. 100, en 1976, avec 9,9 p. 100, et tous les experts, en tout cas ceux que vous avez cités vous-même tout à l'heure — et s'ils sont bons pour vous ils sont bons pour moi — ceux de l'O. C. D. E., ceux du Marché commun, ceux de la commission économique pour l'Europe des Nations Unies prévoient 9 p. 100 pour 1977. Nous avons eu 0,3 p. 100 en janvier, 0,7 en février, peut-être 0,7 en mars, mais c'est moins bien que M. Valéry Giscard d'Estaing en 1973. et pour le résultat final que vous savez !

M. Antoine Gissinger. C'est mieux que vous avant 1958 !

M. François Mitterrand. Je reviendrai sur les problèmes de l'emploi ; mais je pose immédiatement cette interrogation : de si maigres résultats valaient-il un million cent mille chômeurs, et davantage, valaient-ils tant de chômeurs ?

Eh ! le commerce extérieur, ce fleuron de votre couronne ?

Eh bien ! ce commerce extérieur se trouve au mois de mars de cette année dans la situation qui était la sienne au mois d'avril de l'année dernière, ce qui devrait vous satisfaire. Seulement, l'année dernière, le déficit était déjà de 1 200 millions de francs, sans oublier, bien entendu, les pertes accumulées dans l'intervalle, c'est-à-dire vingt-deux milliards de francs. Je me demande donc comment vous tiendrez le pari de réduire à zéro ce déficit, comme vous l'avez dit tout à l'heure, d'ici à la fin de l'année 1977.

M. Chirac pouvait invoquer le rôle de la sécheresse. Vous pourriez invoquer justement celui de la hausse des matières premières. Mais y a-t-il de quoi pavoiser et où voyez-vous un progrès ?

Le franc ?

De septembre 1976 à avril 1977, le temps de votre gouvernement, le taux de change du franc par rapport au dollar est passé de 4,91 à 4,96 et, par rapport au mark, de 1,97 à 2,10.

Plusieurs voix sur les bancs du rassemblement pour la République. Et la lire ? Et la livre ?

M. François Mitterrand. Est-ce vrai ou faux ? (Exclamations sur divers bancs des républicains indépendants et du rassemblement pour la République.)

M. le président. Messieurs, je vous prie de laisser parler l'orateur.

M. François Mitterrand. Encore le taux d'intérêt de l'argent est-il de 9 p. 100 en France, alors qu'il se situe entre 4 et 5 p. 100 à New York et à Francfort et qu'il n'atteint pas 8 p. 100 en Grande-Bretagne.

Bref, le franc a perdu 10 p. 100 de sa valeur par rapport au dollar en 1976, 20 p. 100 par rapport au mark, 12 p. 100 par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler, selon un terme de spécialiste, le « panier des principales devises ».

Quant à l'endettement extérieur, monsieur le Premier ministre, il atteint à peu près le même chiffre que l'endettement intérieur, à savoir 50 à 55 milliards de francs, alors que le total des réserves de la Banque de France est de l'ordre de 90 à 95 milliards de francs.

Voilà pourquoi, lorsqu'on aborde le problème des prix, celui du commerce extérieur ou celui du franc, il convient de modérer les assurances que vous avez données au pays.

Faut-il parler du budget ?

Eh bien ! le budget était déficitaire en 1975 de 38 milliards de francs, en 1976 de 19 milliards de francs. Il le sera, avez-vous dit, selon vos prévisions, d'environ 12 milliards de francs pour 1977. Faites le compte, et comparez cette addition avec votre propre promesse du 13 octobre 1976 faite à la tribune de l'Assemblée nationale : « Le budget de 1977 ne comporte pas de déficit potentiel. » (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Je crois, mesdames, messieurs, que nous avons tous intérêt, et les Français avec nous, à ne pas nous payer de mots et que l'état difficile et dangereux de nos affaires exige un langage débarrassé des faux-semblants.

M. Barre avait indiqué qu'il comptait s'appliquer à lui-même cette règle. Les précisions que j'apporte ici l'aideront, je l'espère, à y revenir au plus tôt.

Deuxième proposition : vous n'avez pas engagé, monsieur le Premier ministre, nombre d'actions que vous aviez prévues, ni conduites à leur terme celles que vous aviez entreprises.

Qu'avons-nous entendu le 5 octobre, lors de votre discours-programme, le premier ?

« La lutte contre l'inflation est de nature fondamentalement politique et doit associer à des mesures conjoncturelles parfois sévères des actions structurelles qui bousculeront les privilèges. »

Des actions structurelles ? Bousculer les privilèges ? Vous avez parlé de rétablir le jeu de la concurrence et vous avez déposé un projet de loi relatif au contrôle de la concentration économique, à la répression des ententes illicites, aux abus de position dominante ; c'est vrai. Mais votre texte est resté en deçà des critères retenus par la Communauté économique européenne et de la plupart des législations étrangères.

Et l'on a vu les pouvoirs publics, avant vous comme avec vous, pousser hardiment à la concentration d'industries françaises, comme ce fut le cas d'Elf-Erap et des pétroles d'Aquitaine, de Peugeot-Citroën, d'Alsthom et des chantiers de l'Atlantique, tandis que se développait parallèlement et impunément la prise en main des industries françaises par le capital étranger.

Etes-vous assuré que ce cycle s'achève ?

Et le retour à l'équilibre de la sécurité sociale ? Qui nous expliquera l'étonnante métamorphose du déficit de 12 milliards de francs, qui nous était annoncé, en quelques centaines de millions ?

Et l'étude par le conseil de planification des « domaines et des orientations des politiques structurelles », selon vos propres termes ? Rien !

La commission chargée d'étudier l'efficacité des interventions de l'Etat ? Un rapport Lagenière, et puis, rien !

La réforme des circuits de production, en particulier pour la viande, les fruits et les légumes ? Un rapport de l'inspection des finances, et puis, rien !

Le réexamen de la politique d'aménagement du territoire ? Un rapport de M. Michel Albert, et puis, rien !

La politique des équipements collectifs ? Des études de M. Lenoir, et puis, rien !

Les rémunérations en pourcentage dans la vie économique publique et privée ? Un rapport de M. Lasry, et puis, rien !

Toutes ces références sont contenues dans les discours de M. le Premier ministre.

Qu'était-il advenu des autres réformes de structures, promesses reçues en héritage ?

La réforme fiscale ? Rien ! Vous avez même refusé l'impôt sur les grosses fortunes.

Le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise ? Rien non plus !

Le rapport Guichard sur les collectivités locales ? On attend !

Le rapport Méraud sur les inégalités ? On n'attend rien du tout ! (Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Ah ! certes, monsieur le Premier ministre, vous vous êtes attaqué aux salaires, et tel est bien l'objet réel de votre politique inspirée par la théorie que l'inflation moderne est essentiellement une inflation par les coûts et qu'il convient d'abord de restituer les marges aux entreprises par la réduction de la masse salariale.

Troisième point : vous n'avez pas remis de l'ordre comme il le fallait dans les affaires de l'Etat.

Croyez-vous, monsieur le Premier ministre, que l'autorité de la puissance publique ait gagné aux aller et retour de votre politique sur les plus-values mobilières et la taxe professionnelle ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Croyez-vous que l'on puisse conclure qu'il n'y a pas de scandale, comme l'a fait une commission parlementaire, dans la gestion de l'argent public, qui est celui des contribuables, quand on constate que ni Dassault ni Peugeot, entreprises prospères, n'ont remboursé les prêts qui leur ont été consentis par milliards, que la sidérurgie et l'informatique, secteurs en difficulté, ont pu engloutir d'autres milliards sans garantie en contrepartie sur leurs investissements, sur leur capacité commerciale ou sur leur politique de l'emploi ?

La sidérurgie, l'informatique, l'automobile privée ont coûté ces dernières années, en francs 1977, un total de 25 milliards, soit 2 p. 100 de ce que vont produire les Français cette année, l'équivalent de la surcharge sur notre économie de la hausse du prix du pétrole. Or vous disiez, le 23 décembre 1976, à l'association des journalistes économiques : « Il n'y aura pas de concours de l'Etat aux entreprises privées connaissant des difficultés structurelles si ces secteurs ne présentent pas des propositions claires et convaincantes. »

Croyez-vous, monsieur le Premier ministre, que l'Etat se grandisse à laisser à vau-l'eau les effets dans notre pays des décisions et des carences du Marché commun, comme c'est le cas pour la viticulture et la sidérurgie ?

Croyez-vous qu'il soit sage de laisser en panne la formation permanente ? De ne rien prévoir pour l'industrie de la machine-outil ? D'abandonner au bon vouloir des sociétés multinationales la réorganisation de notre industrie agricole et alimentaire ?

Quatrième proposition : vous avez aggravé les tensions sociales.

Revenons à votre discours du 5 octobre. Vous déclarez : « Ces dispositions » — celles que vous nous énonciez alors — « ont été choisies dans un souci de justice sociale. » Vous poursuiviez : « Elles porteront sur toutes les catégories de la population. » Vous ajoutiez encore : « La diversité des intérêts, des comportements, des conceptions qui caractérise les sociétés pluralistes comme la nôtre, s'exprime à travers de nombreuses organisations. » Et vous concluez : Il doit donc « s'établir entre ces organisations et l'Etat un dialogue constant et constructif. »

Que de bonnes pensées et de bonnes intentions ! Il n'y a là rien à redire.

Cependant, l'on a abouti aujourd'hui — par vos soins, et je le regrette — au refus du dialogue social : échec de la politique contractuelle dans le secteur public ; grands dossiers traités dans le secret — sécurité sociale et réforme des entreprises publiques ; préoccupations des travailleurs non discutées — lutte contre le chômage, insertion professionnelle et formation des jeunes, formation permanente, diminution sélective de la durée du travail, politique de reconversion et d'adaptation de notre industrie.

Serions-nous revenus au temps du mépris, en tout cas, au temps des leçons magistrales dont la classe ouvrière n'a que faire ?

Lorsque vous dites, par exemple : « travailleurs soyez mobiles », oubliez-vous qu'un travailleur sur cinq change, chaque année, d'établissement ? Cela représente beaucoup de misère et d'angoisse ! Oubliez-vous que la mobilité doit être accompagnée de la sécurité ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Voilà pourquoi on peut prétendre que l'ensemble de vos mesures prépare aux Français un avenir plus difficile encore.

Je viens d'évoquer des problèmes qui dépendent directement de l'action de notre gouvernement. Mais cette économie s'inscrit dans le cadre des échanges mondiaux et la crise mondiale influe, bien entendu, sur la crise française.

Or jusqu'à présent, votre politique n'a pas contribué à régler utilement les immenses difficultés du capitalisme international. Pourtant, diverses conférences — celles de la Jamaïque, de Caracas, de Paris, de Rambouillet, de Rome — auraient pu permettre soit à vos prédécesseurs, soit à vous-même, de prendre un parti.

La conférence de Londres, qui s'ouvrira dans quelques jours, engage le devenir de l'économie mondiale et, donc, de la France. Vous ne nous avez pratiquement rien dit de ce qu'y sera la position de la France. On peut craindre que celle-ci ne soit la prolongation du passe dans les trois domaines essentiels que sont le commerce, la monnaie et le développement.

En matière commerciale, mes chers collègues, la suite que le Gouvernement s'apprête à donner au Nixon Round, ou au Tokyo Round, va ouvrir, plus grandes encore, les frontières de l'Europe aux produits de nos concurrents sans contrepartie réelle pour l'industrie française. J'avais dit, à l'époque, à M. Messmer : « N'allez pas à Tokyo ». Je vous dis aujourd'hui : « Si c'est pour cela que vous allez à Londres, restez chez vous. » (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Il convient vraiment de répéter ici qu'une vraie politique, en matière commerciale comme en matière monétaire, exige une attitude active et volontariste, non pas pour ouvrir notre marché mais pour conquérir celui des autres.

En matière monétaire, par exemple, en proposant de ratifier l'accord de la Jamaïque, vous acceptez le flottement général des monnaies et le renforcement de l'hégémonie américaine.

Ces accords mettent en danger, d'une certaine façon, l'indépendance nationale. Il est essentiel de ne pas les ratifier, d'obtenir leur renégociation et de tout faire, en tout cas, pour défendre le principe des parités fixes avec étalon international, garantie réelle d'équité pour tous les pays. (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Oui, je sais que vous êtes un certain nombre, mesdames, messieurs, à l'avoir dit naguère. Permettez-moi de vous rappeler que nous aussi, mais nous, nous n'avons pas fait le contraire par la suite.

Enfin, en matière de développement, la France s'est satisfaite de la conférence Nord-Sud. Heureuse idée et bonne initiative, en effet, que d'avoir réuni avenue Kléber un certain nombre de personnalités qu'il était utile d'avoir chez nous pour traiter d'un sujet pareil. Mais quels en sont les résultats ? Quels progrès ont été enregistrés quant à la régulation des marchés ?

Qu'a-t-on entrepris au niveau des relations du monde industrialisé et du tiers-monde ? Qui parle aujourd'hui d'une réduction progressive de l'endettement du tiers monde ? La France propose-t-elle l'utilisation multilatérale des pétro-dollars pour de grands projets de développement, la mise en place de mécanismes de régulation des matières premières ?

Il est vrai que dans quelques jours, dans la capitale britannique, se jouera une grande partie, et il est nécessaire qu'avant la fin de ce débat M. le Premier ministre s'exprime à cet égard. Comment va-t-on aborder la période qui commence ?

Au Gouvernement, je dirai pour conclure : vous n'avez pas réussi dans votre politique de lutte contre l'inflation ; vous n'avez pas réussi dans votre politique sociale, et vous disposez désormais d'une majorité parlementaire divisée. Voilà dans quelles conditions vous demandez au Parlement et aux Français de vous écouter et de vous suivre pendant près d'une année !

A votre théorie, nous opposons la nôtre. A votre pratique nous opposons aussi notre pratique.

M. André-Georges Voisin. On vous a déjà vus à l'œuvre !

M. François Mitterrand. Lorsqu'il s'agit d'expliquer le phénomène inflationniste, nous n'oublions pas de souligner qu'il existe des causes évidentes dans la création monétaire et dans les coûts, et qu'il convient pour un pays de ne pas dépenser plus qu'il ne produit. (Exclamations et applaudissements sur divers bancs des républicains indépendants et du rassemblement pour la République.)

Quel étonnement, mesdames et messieurs ! (Interruptions sur les mêmes bancs.)

Je vais vous étonner plus encore !

Si j'affirme en effet que les Français ne doivent pas consommer plus qu'ils ne produisent, j'ajoute — peut-être vous qui m'interrompez ne vous êtes-vous jamais posé la question : oui, mais quels Français ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

C'est là un point fondamental. Il ne suffit pas de débiter des vérités de La Palice... (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux) pour répondre aux injustices et aux inégalités qui frappent la majorité des Français. Il faut savoir et dire qui tire profit de l'inégalité, qui consomme trop et pas assez ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Monsieur le Premier ministre, de quel instrument disposez-vous pour appliquer votre politique ? De la haute administration, d'un Etat représenté par quelques dizaines d'hommes et de femmes éminents mais souvent coupés des réalités nationales ; bref, votre instrument, c'est l'étatisme et son expression économique qui s'appelle le dirigisme. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. Xavier Deniau. Il n'y a jamais eu en France de programme plus dirigiste que le programme commun !

M. Alexandre Bolo. Monsieur Mitterrand, vous êtes plein d'humour !

M. François Mitterrand. Chacun sait, mes chers collègues, qu'une société libérale qui croit encore aujourd'hui aux vertus de la loi de l'offre et de la demande, alors que l'économie de marché ne fonctionne déjà plus dans de vastes secteurs de l'économie, se dit avancée dès lors que, faute de planification, de maîtrise du crédit et des pôles industriels, elle contrarie elle-

même cette loi. Cela s'appelle alors, je le répète, le dirigisme. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

C'est ce que vous faites tous les jours. (Exclamations sur les bancs des républicains indépendants.)

Interrogez les industriels, les responsables des petites et moyennes entreprises, les commerçants et les artisans et vous verrez bien ce qu'ils pensent de votre façon de faire. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

M. Alexandre Bolo. C'est du travail sans file !

M. André Fanton. Et que pense M. Chevènement ?

M. François Mitterrand. Eh bien ! nous, mesdames, messieurs, nous entendons proposer au pays une autre politique, fondée sur la maîtrise par la nation des principaux moyens de crédit partout où il existe un monopole dans l'industrie.

C'est vrai que notre programme repose sur une décentralisation hardie, sur une autre idée que la vôtre du phénomène de la croissance, sur le dialogue social. C'est vrai que nous cherchons à intégrer le machinisme dans la société moderne, de même que les nouveaux rapports de l'homme et de la nature. C'est vrai que cette politique est exprimée par une série de textes dont le plus connu, dont nous nous réclavons, est le programme commun de la gauche. (Exclamations sur divers bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Vous avez, monsieur le Premier ministre, ou vous aurez jeudi la confiance de ce que je n'ose appeler la majorité parlementaire. Nous avons, nous, la confiance de la majorité du peuple. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Voilà le vrai débat. Nous userons de cette confiance avec sagesse et fermeté, en commençant par refuser un plan qui prolonge le désordre et conduit à la misère la situation des Français. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Labbé.

M. Claude Labbé. Mesdames, messieurs, voici la France de Colbert. « pays de la mesure » et « mère des arts », devenue sous nos yeux puissance industrielle et scientifique, préparée pour tenir sa place dans le concert mondial.

Cette mutation s'est opérée sans que disparaissent ses grands espaces ruraux, sans aucune aliénation de ses libertés et de ses loisirs. Elle ne s'est faite sans une remise en cause de certaines structures. Elle a laissé ses victimes comme la progression d'une troupe laisse ses écopés au bord du chemin.

Mais mieux que d'autres nations, la France a su, vieux pays, s'adapter aux exigences du temps présent. Parfois, devant l'exode des vacances, les routes encombrées des fins de semaine, la frénésie de consommation, on pourrait s'interroger sur la réalité d'une crise française.

Cette apparence et ces réalités ne sauraient nous cacher les deux crises qui nous frappent : à une crise économique, aggravée par des phénomènes dus aux mentalités et aux structures, s'ajoute une crise de confiance ; la seconde, qui ne relève pas de la thérapeutique, est certainement la plus grave.

Il existe toujours des remèdes à ces maladies de la société qui se nomment chômage, inflation, et à leurs séquelles. Il n'est pas facile, en revanche, de rendre son âme et sa volonté à un pays qui semble douter de son avenir, un pays qui, parfois, paraît ne plus croire que ses solides racines lui garantiront demain les fleurs du printemps et les fruits de l'été. L'arbre français, il est vrai, a subi tant de bourrasques... C'est le moment où l'on s'interroge : « Faut-il appeler le médecin ou recourir à un guérisseur ? »

Plusieurs députés socialistes et radicaux de gauche. Il est trop tard !

M. Claude Labbé. C'est dans ce climat, monsieur le Premier ministre, que vous venez devant nous avec vos dossiers, vos propositions et votre bonne volonté.

Ensemble nous devons guérir la France, avec la même persistance qui nous a permis depuis 1958 de maintenir ce pays debout.

Rien dans la situation présente ne justifierait l'alarmisme, sinon le désir de faire précéder l'intérêt national par l'ambition du pouvoir, mais rien n'autoriserait non plus l'attentisme que nulle circonstance ne peut justifier. Dès lors, il ne faut laisser subsister aucune ombre sur notre attitude.

Vous n'êtes pas chargé de définir une haute politique, dégagée des contraintes politiciennes, tandis que nous serais réservé une sorte de combat dans la boue.

Il n'existe pas deux conceptions de cette politique : l'une d'une pureté diaphane, l'autre marquée par l'électoratisme et la démagogie, car nous ne pouvons oublier qu'au bout de notre route l'échéance législative ne marque pas seulement une étape, mais un but. Et l'élection, c'est le grand rendez-vous avec le peuple français, c'est la finalité de toute entreprise démocratique, là où le vote n'est pas conçu comme une simple formalité ou comme un simulacre. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur divers bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Nous sommes, certes, des hommes politiques, fiers de notre mission, l'acceptant avec ses servitudes et ses incertitudes, celles qui ont emporté peut-être le plus jeune des nôtres.

A quoi serviraient les théories les plus généreuses, les plus rigoureuses, si elles devaient être dispersées demain dans le vent ?

Aussi, souhaitons-nous apporter notre participation à votre effort, mais dans la plus grande clarté.

Il ne peut s'agir d'un projet du Premier ministre « soutenu » par sa majorité, mais d'une majorité qui défend avec lui une partie de son programme, partie certainement modeste en face d'une situation qui exige des mesures d'une grande amplitude.

Ce programme ne constitue certes pas la « plate-forme » électorale de la majorité qui devra proposer un ensemble de mesures, d'actions et d'orientations à long terme.

M. Louis Mexandeau. Comme à Provins !

M. Claude Labbé. Le rassemblement pour la République, pour ce qui le concerne, construit, ainsi qu'il en a pris l'engagement, un projet pour la France et pour les Français.

Ce projet répondra aux aspirations de notre peuple sans ressembler à la panoplie classique que tous les partis politiques peuvent mettre en avant. Notre mouvement n'entend pas, dans cette démarche, s'isoler du reste de la majorité, mais simplement conserver une personnalité forte et affirmée. (Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Il ne s'agit pas non plus, monsieur le Premier ministre, de juger votre gouvernement. Sa composition n'est pas de notre fait et nous accordons — vous le savez — peu de prix aux dosages politiques ; ainsi le veut l'esprit de la V^e République. Si nous devions avoir une exigence, elle ne tiendrait guère qu'à la considération qui nous est due. Et jamais, vous le savez, votre personne n'a été mise en cause.

Nous pourrions observer que le modèle de votre seconde équipe est meilleur que le précédent.

Il ne reprend pas, en effet, l'idée pernicieuse d'un trio ou d'un quatuor de ministres dits « politiques » chargés de représenter les partis au sein d'un gouvernement de gestion.

Mais sans nul doute aurions-nous préféré une formation plus resserrée et — sans paradoxe — plus politique.

L'idée de « salut public » n'était ni excessive, ni inopportune, car n'oublions pas que dans « salut » il y a « sauvegarde » et « conservation de la vie ». Mais là n'est pas l'objet de ce débat.

Aujourd'hui, votre ambition est d'apporter en deux ans — c'est-à-dire en franchissant la ligne des élections mais sans la gommer — des solutions à des problèmes urgents. Vous voulez accomplir ce projet dans un esprit qui va non pas dans le sens de la subvention ou de l'assistance, mais dans la direction qui est celle retenue par notre mouvement : le soutien à l'effort, l'incitation aux adaptations nécessaires, la primauté donnée à la responsabilité et au sens de la participation et, quand il le faut, l'exercice de la solidarité.

Les sommes engagées par l'Etat, par des participations privées ou par l'épargne, ne seront pas, ainsi, jetées au vent mais profondément semées.

Nous apercevons mieux de la sorte sur quelles dispositions doit s'exercer notre jugement.

Vous engagez la responsabilité de votre gouvernement non pas sur une déclaration de politique générale, mais sur des mesures concrètes, nécessaires et urgentes.

Nul ne peut, dès lors, vous faire un procès d'intention. Nul ne peut aujourd'hui refuser ce qui nous paraît essentiel et que le rassemblement pour la République, pour sa part, n'a cessé de réclamer, même si — dans une concertation que vous avez toujours largement acceptée — nous souhaitons ensuite aller beaucoup plus loin, et même si nous maintenons notre volonté de vous proposer, dans les semaines qui viennent, de prendre des mesures complémentaires et de réserver, dans cette progression, une part à l'initiative parlementaire.

M. Pierre Mauger et M. Guy Guerneur. Très bien !

M. Claude Labbé. Nous ne pouvons envisager que les rapports entre le Premier ministre et le plus important mouvement de la majorité se posent en termes d'affrontement. Mais la confrontation des points de vue doit aller suffisamment loin pour ne pas correspondre à un inutile simulacre.

La concertation, ce n'est pas pour nous une façade, mais un échange, qui vaut non seulement par l'apport des conceptions politiques, mais aussi par l'irremplaçable expérience parlementaire, grâce aux liens qui relient le député au pays vivant.

Il est commode — et surtout à la veille des élections législatives — de tracer ce portrait du député attaché à sa circonscription comme à un fief. Ce sentiment peut être caricaturé ; en fait, il n'est jamais médiocre, et c'est par ce lien que les parlementaires sont devenus plus responsables. Lorsqu'ils quittent leurs administrés, les poches bourrées d'interventions diverses, sont-ils des politiciens électoralistes ou d'irremplaçables médiateurs ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

C'est bien dans cet esprit positif et dominé par le service dû à la nation que nous avons examiné vos propositions.

Il est clair que notre accord ne vaut pas approbation de l'ensemble de votre politique si l'on entend par là des projets que le Gouvernement pourra déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, et que vous n'avez pas évoqués aujourd'hui. Chaque texte fera l'objet d'une concertation particulière, et sur certains sujets, d'ailleurs, elle a déjà commencé.

Monsieur le Premier ministre, vous n'êtes pas venu nous demander de signer un chèque en blanc, et vous savez que nous nous y serions refusés.

Vous avez accordé une priorité à l'emploi. C'est à lui que les Français réservent aussi l'essentiel de leurs préoccupations.

Il existe certainement un droit implicite à l'emploi dans une société juste. Nous nous attachons à rendre ce droit effectif, mais il ne peut surgir d'un miraculeux texte législatif.

C'est par un ensemble de dispositions et par une volonté de tous les secteurs du monde du travail — auquel il doit être largement fait appel — que nous y parviendrons.

Les Français éprouvent un sentiment d'insécurité, même quand ils ne subissent pas directement l'atteinte du chômage. Dans notre pays, le chômage n'est pas accepté comme une fatalité sociale-

gique, comme un facteur économique incompressible ou même, comme le prétendent certains spécialistes, comme un élément d'équilibre et de modération du niveau des salaires.

C'est un fait aussi que les travailleurs français, jusqu'à notre génération, sont demeurés allergiques à la nuabilité de l'emploi, qu'il s'agisse de la nature ou du lieu de leur travail. Qui pourrait leur reprocher l'attachement à leur sol et à la spécialisation qui crée la qualité de la main-d'œuvre ?

Mieux vaut alors jouer la carte du plein emploi, de la diversification et même de la dispersion, plutôt que d'en rester à la théorie des concentrations industrielles et des spécialisations régionales, même si la rentabilité immédiate peut en souffrir. On éviterait ainsi le risque de placer des régions entières ou des branches d'activités complètes dans la crise due à l'évolution des habitudes et des marchés.

Dans ce domaine, la futurologie est sans nul doute la plus essentielle des sciences, mais elle demeure très imparfaite et inexacte. Qui peut aujourd'hui dire avec certitude quels seront les débouchés de l'an 2000 ?

Les mesures que vous proposez visent l'essentiel et l'actuel : le sort des jeunes à la recherche d'un emploi et celui des plus âgés qui risquent de perdre prématurément leur activité.

Elles correspondent partiellement au plan que nous avons élaboré pour combattre le chômage des jeunes et qui a fait l'objet des travaux de notre conseil politique du 19 avril. Les instances du rassemblement pour la République, vous le voyez, préfèrent les propositions à la politique politique.

Il faut, en effet, privilégier les entreprises qui ouvrent leurs portes aux jeunes et assurent leur formation.

Il faut libérer de certaines contraintes abusives les industriels et les artisans que des textes irréflectés ont rendus malheureux.

La stabilité de l'emploi et aussi de l'économie française ne saurait être mieux assurée que par l'ensemble des petites et des moyennes entreprises — mieux en mesure de concrétiser la dispersion et la diversification sur l'ensemble du territoire — que les grands complexes. Les chefs d'entreprise qui croient en leur rôle indispensable, qui font preuve de dynamisme et de courage, doivent être incités et non inquiétés.

Cette attitude n'est en rien contradictoire avec une politique de grands équipements, de modernisation et de restructuration industrielle.

Vous bannissez de votre vocabulaire la relance et nous comprenons que vous craignez de relancer l'inflation. Vous lancez des incitations qui devraient privilégier les plus résolus à gagner le pari de la modernisation et de la réussite, mais elle ne constitue qu'un pas.

Il faut délivrer l'initiative et la responsabilité qui animent tous les dirigeants d'entreprise dynamiques du carcan qui les décourage d'entreprendre. On a pu se demander, devant la complexité des systèmes fiscaux, sociaux et diversément administratifs, si l'entreprise n'était pas la dernière aventure des temps modernes, exigeant une témérité exceptionnelle et le goût du pari.

Vous tentez de redonner à l'apprentissage sa vraie dimension et son vrai milieu qui ne peut être que l'entreprise.

Ainsi, au travers de mesures ponctuelles, paraît une orientation. Mieux vaut qu'elle s'exerce et s'applique que de la limiter à des discours et à des intentions.

Notre époque — et c'est peut-être l'un des progrès importants de ces dernières décennies — considère ce que l'on appelle le troisième âge d'une manière très différente. Il est admis — et c'est une grande conquête sociale de notre temps — que, passé soixante ou soixante-cinq ans, l'âge de la retraite n'est plus celui de la relégation.

Permettre, par un progrès constant, aux plus démunies parmi les personnes âgées de ne pas se classer en marge de la société, c'est ce que nous avons accompli et que nous poursuivons.

Les relèvements prévus du minimum vieillesse correspondent aux promesses faites par le Président de la République en 1976 et les dépassent. Et nous ne pouvons qu'apprécier les effets de la loi Boulin qui a permis, avec l'acceptation de la notion des dix meilleures années, une nette revalorisation des pensions de retraite.

Dans ce contexte, bien des dispositions — notamment l'abattement fiscal lors du départ à la retraite — représenteraient des progrès sensibles.

Dans une situation économique redressée, et si la sagesse des Français le permet, une déduction forfaitaire sur le montant imposable des retraites marquerait un pas très important.

C'est une vue dépassée de considérer que les personnes âgées n'ont plus de frais à engager en dehors de leur logement, de leur nourriture et de leur habillement. Ce ne sont plus les mêmes dépenses qu'au cours de leur vie professionnelle; mais d'autres, spécifiques de leur âge, viennent les remplacer.

Et s'il est juste de prévoir une limite à la consommation des médicaments dits « de confort » et à leur remboursement systématique, sans doute serait-il bon d'instituer une compensation pour les personnes âgées touchées par cette déduction. Bien d'autres raisons peuvent justifier cette disposition. Un retraité ne doit pas être condamné à ses pantoufles. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Aucun système ne permettra cependant une généralisation de l'abaissement de l'âge de la retraite. Déjà la baisse de la natalité, par le déséquilibre qu'elle provoque entre population active et population inactive, met en danger le jeu normal des pensions. Les progrès de la santé permettent une vie plus longue et certainement, pour tous ceux qui le peuvent et le souhaitent, une vie de travail plus longue.

J'insiste cependant, monsieur le Premier ministre, pour que vous reteniez la proposition que j'ai signée avec M. Jean Falala et l'ensemble de notre groupe prévoyant la mise à la retraite au taux plein dès l'âge de soixante ans pour les femmes affiliées au régime de la sécurité sociale. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Il s'agit là d'une mesure humanitaire qui comporte trois aspects importants.

D'abord, la reconnaissance de ces deux vies de travail qui sont le lot de très nombreuses femmes: leur activité professionnelle conjuguée avec l'entretien de leur foyer.

Ensuite, la possibilité pour un couple d'atteindre plus souvent ensemble l'âge de la retraite puisque, pour beaucoup de couples, la femme est moins âgée.

Enfin, autant la mise à la retraite des travailleurs hommes risque de se traduire par la perte d'ouvriers ou d'employés très qualifiés, sans compensation de main-d'œuvre, autant le départ d'ouvrières ou d'employées âgées permet dans de nombreux cas d'embaucher des jeunes, en raison d'une moindre qualification que l'on peut déplorer mais qui est un fait.

En un temps où bien des valeurs paraissent s'effriter, nous serions coupables aussi de ne pas accorder toute notre attention à la famille, non seulement en tant que valeur morale, mais comme base de toute société, et nous savons que la cohésion nationale passe par le maintien de cette cellule essentielle qu'elle constitue.

Pour désagréger un système politique, quel qu'il soit, il suffit de s'attaquer à la famille; le reste suit rapidement.

Quand nous regardons la France, nous ne la voyons pas comme un ensemble d'individus, mais surtout comme une multitude de foyers. Même s'il est lointain le temps où l'on comptait en « feux » une population, comme on le fait encore dans la brousse africaine, c'est aussi autour de ce pôle que s'organise la vie des Français.

La famille ne doit pas être assistée, mais encouragée, et nous sommes certains que vous irez avec nous dans le sens des propositions que nous avons formulées alors que Mme Hélène Missoffe était notre rapporteur dans le groupe de travail « famille » que j'animaï au sein de l'U.D.R.

Le langage que nous voulons tenir aux Français, c'est celui de la vérité et de la responsabilité, mais aussi celui de la compréhension et de la considération.

En face de nous fleurit le mythe du programme commun, et rien d'autre.

Qu'a-t-il de commun à ses trois composantes ?

Une logique communiste alliée à un illogisme socialiste complété par un peu de radicalisme radicalement fourvoyé. (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Alexandre Bolo. Très bien !

M. Claude Labbé. Tout ce que présentent et proposent les communistes tient dans un système bien connu, cohérent, qui implique d'abord la disparition d'un certain nombre de libertés, c'est-à-dire de la liberté, qui est une ou qui n'est plus.

Il existe un monde communiste, et aucun parti communiste n'a coupé ses liens avec les partis frères ou la maison mère. Aucun ne le peut.

Tout ce que propose le parti communiste, en France ou ailleurs, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur d'une organisation de l'Etat qui lui est propre, sans partage et sans compromis. Tant qu'il n'est pas au pouvoir, le parti communiste admet, au contraire, toutes les concessions tactiques qui lui permettent un jour, l'espère-t-il, de gouverner seul.

Il parvient même à mobiliser l'électorat communiste au profit de candidats assez représentatifs de ce qu'il appelle « la droite classique » et qui ont accepté le label unitaire parce qu'il se vend bien. Cela ne dure que le temps d'une élection, le temps d'une rose qui se fane vite dans le poing fermé. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*) Il ne reste plus alors que le poing serré et levé, comme à Prague, comme à Cuba, comme ailleurs. (*Applaudissements sur divers bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous ne cherchons pas à faire peur (*Exclamations sur les bancs des communistes, des socialistes et radicaux de gauche*) à une bourgeoisie qui n'a jamais constitué un rempart solide, mais à ouvrir les yeux du peuple français, comme le fit dès 1946 le général de Gaulle qui avait compris qu'il ne pouvait gouverner avec ceux qu'il appelait alors les « séparatistes ».

M. Didier Julia. Très bien !

M. Alain Bonnet. Tournez la page !

M. Claude Labbé. Il aura fallu des flots de propagande, des milliers d'affiches et de brochures, un capital énorme dépensé sans compter pour tenter de développer le mythe du programme commun.

M. François Grussenmeyer. Qui a payé ?

M. Claude Labbé. Mais voilà de singuliers marchands d'illusions, ceux qui promettent de « changer la vie », ce slogan qui ne veut rien dire, qui parle du socialisme à « visage humain » — sans doute existe-t-il un socialisme à visage inhumain (*Applaudissements sur quelques bancs du rassemblement pour la République*) — qui tentent de vendre le programme commun comme une lessive et qui viennent ensuite tenir de beaux discours sur les dangers du « marketing politique ».

Partout où les communistes sont entrés, même en petite minorité, au sein des communes, des conseils généraux, des communautés urbaines, ce sont eux qui mènent la danse car ils sont là pour gagner, pour la seule cause communiste.

Nous pourrions citer à cet égard les jugements sévères qu'ont portés des socialistes — de grands socialistes — vivants ou disparus sur les risques et le caractère du parti communiste et sur ses méthodes. Ce serait long et l'on nous dirait que tout a changé même si ces condamnations, pour certaines d'entre elles, sont encore récentes, et même fraîches. Elles relèvent aussi, il est vrai, de l'anticommunisme le plus primaire, celui que, pour ma part, je n'ai jamais utilisé. (*Exclamations et rires sur les bancs des communistes.*) Je pense, en effet, que la peur et les affirmations sommaires n'ont jamais convaincu ceux qui croient aux chances d'une société collective et qui finissent dans un régime bureaucratique et policier, parfois dans les bureaux, parfois dans les prisons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

La tâche la plus importante pour nous, monsieur le Premier ministre, et pour la majorité...

Plusieurs députés communistes. Encore !

M. le président. Un peu de sérénité, je vous prie, mes chers collègues.

M. Claude Labbé. Je constate quelque déception du côté de l'opposition : on aurait sans doute souhaité m'entendre plus longtemps. Je suis limité par mon temps de parole, mais nous nous retrouverons certainement !

La tâche la plus importante pour nous et pour la majorité, disais-je, c'est de restaurer la confiance, c'est de mettre un terme à une certaine dégradation de l'espérance et de refuser clairement le fatalisme politique. Cette tâche, monsieur le Premier ministre, nous n'avons pas le sentiment que votre Gouvernement, dans sa forme actuelle, soit capable de l'assumer.

M. Alain Bonnet. C'est grave !

M. Claude Labbé. Le rassemblement pour la République veut l'assumer, pour sa part, avec l'appui de milliers de Françaises et de Français qui le rejoignent, ayant compris quel était l'enjeu.

Parce qu'ils veulent que la volonté de l'Etat clairement et fortement affirmée soit respectée à tous les échelons ;

Parce qu'avant l'égalité, ou l'égalitarisme, ils réclament simplement la justice qui élève et ne nivelle pas ;

Parce que la France est devenue une nation majeure et évoluée où les citoyens entendent détenir un droit à la participation et non quelques ouvertures formelles et octroyées ;

Parce qu'entre l'ordre, et son cortège de contraintes et d'excès, et l'insécurité des personnes et des biens, il existe une frontière à défendre ;

Parce que les contraintes bureaucratiques diverses et le divorce entre les Français et leur fiscalité ne sont plus acceptables.

Qu'ils sachent, monsieur le Premier ministre, qu'au-delà d'un programme qui tient compte de certaines de leurs difficultés, et que nous approuvons comme un ensemble de solutions techniques indispensables mais sans doute insuffisantes, nous saurons leur proposer avec une majorité, unie sur l'essentiel, un projet qui répondra aussi à leurs espoirs.

En conclusion, monsieur le Premier ministre, je dirai que, pour nous, ce débat n'est pas un débat de politique générale, que vos propositions ne répondent pas au problème politique qui se pose aujourd'hui à la France mais qu'elles correspondent à des préoccupations concrètes de nos concitoyens et vont donc dans le bon sens.

C'est dans cet esprit, et conformément à ce qui nous est présenté, monsieur le Premier ministre, que nous adopterons les mesures que vous nous proposez sans avoir le sentiment d'accorder à votre Gouvernement une confiance que seule une action animée d'un tout autre souffle politique pourrait nous conduire à vous donner. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Raymond Forni. C'est parce que vous avez peur !

M. le président. La parole est à M. Ballanger.

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, près d'un mois après la constitution de votre Gouvernement, vous vous présentez devant l'Assemblée nationale devant laquelle vous êtes responsable, à l'exclusion de toute autre autorité, comme en dispose l'article 20 de la Constitution. C'est un article que vous-même et M. le Président de la République ignorez trop souvent pour qu'il ne soit pas indispensable de vous le rappeler.

Nous pensions que la longueur du délai demandé pour l'élaboration de votre plan s'expliquait par la préparation de propositions importantes de nature à sortir la France des difficultés dans lesquelles elle se débat. Il n'en est rien. C'est l'opinion de l'opposition mais c'est, me semble-t-il, aussi l'opinion de votre majorité ou, en tout cas, d'une partie de votre majorité dont l'accueil fut glacial et gêné. L'orateur qui m'a précédé vient d'ailleurs de dire ce qu'il pensait de ces propositions.

Les mesures que vous proposez ne sont pas de nature à enrayer notre chute. Vous n'avez probablement pas cette intention et encore moins la possibilité. Je dois cependant enregistrer un progrès. Vous vous êtes décidé à appliquer l'article 49 de la Constitution qui vous oblige à engager devant l'Assemblée nationale la responsabilité du Gouvernement sur son programme. Mais pourquoi ne l'avez-vous pas fait l'année passée ? Duit-on considérer votre attitude d'aujourd'hui comme une autocritique ? Vous déciderez-vous dorénavant à respecter les textes constitutionnels ? Ce serait nouveau !

Rassurez-vous, monsieur le Premier ministre, j'en ai fini avec les aménités. (*Sourires.*) Il convient maintenant d'examiner votre politique, vos propositions et de les confronter avec les solutions du programme commun de gouvernement.

Vous prétendez présenter un plan de douze mois. Il s'agit, en fait, de quelques mesures fragmentaires, sur lesquelles mes amis reviendront dans le débat, mais qui peuvent ainsi se commenter.

Pour les personnes âgées, vous prenez des mesures ponctuelles qui intéressent 2 300 000 personnes, lesquelles toucheront 23 francs par jour à partir du 1^{er} juillet prochain, ce qui n'est pas suffisant pour vivre dignement dans la société d'aujourd'hui. On est évidemment très loin des 80 p. 100 du S. M. I. C. demandés depuis près de quinze ans par tous les organismes, y compris par la commission Laroque. Un revenu de 1 200 francs par mois à notre époque constitue un minimum *minimum* que les mesures décidées par vous sont, hélas pour les anciens, très loin d'atteindre.

Vous proposez aussi un relèvement des pensions de 5 p. 100. Mais il faut rappeler à votre modestie que la moyenne des pensions du régime général, y compris les retraites complémentaires, s'établit à environ 1 300 francs par mois.

Quant à l'emploi des jeunes, je ne crois pas que votre objectif soit de donner du travail à ces centaines de milliers de jeunes qui sont à la recherche d'un emploi. Comme vous en avez l'habitude, vous recourez simplement à des moyens artificiels pour dégonfler les statistiques du chômage d'ici aux prochaines élections. Ce sont des mesures conjoncturelles qui ne s'attaquent pas aux structures et qui ne peuvent, en aucun cas, régler le problème.

En ce qui concerne les immigrés, vous proposez une fausse solution. En effet, une étude interministérielle de rationalisation des choix budgétaires indique que la diminution de 150 000 du nombre des actifs immigrés entre 1976 et 1980 ne créera que 13 000 emplois. Vous conviendrez qu'il s'agit, là aussi, d'une mesure qui ne peut régler le problème du chômage.

Peut-être faut-il noter particulièrement l'imagination débordante dont vous faites preuve pour trouver les moyens de paiement : je pense, notamment, à l'augmentation des taxes sur le gas-oil, l'essence ordinaire et le super. Comme l'on fait tant de ministres des finances avant vous, je ne doute pas que vous trouviez d'autres recettes de poche.

Pour le reste pas de grand dessin, mais le refrain sempiternel des promesses de vos prédécesseurs. En prévision de ce débat, j'ai relu les discours qu'ils ont prononcés ici ou là. Je croyais les réentendre en vous écoutant, tant il est vrai que vous n'avez pas apporté grand-chose de nouveau.

Ne pensez-vous pas, monsieur le Premier ministre, que les Français en ont assez des promesses jamais tenues et que vous et vos amis avez trop semé d'illusions, trop payé en fausse monnaie pour que vous soyez encore crédibles ?

Le 7 janvier 1973, à Provins, M. Messmer, un de vos prédécesseurs, s'écriait : « Le plein emploi et le meilleur emploi constituent la priorité essentielle du Gouvernement. Nous nous sommes donné les moyens d'y parvenir. »

M. Valéry Giscard d'Estaing assurait au cours de sa campagne électorale que la démocratie libérale avancée garantirait le plein emploi. « Je m'engage, disait-il, à réaliser intégralement un programme social avancé. »

M. Chirac, le 3 août 1974, déclarait : « L'ensemble des données économiques de la France pour 1975, permet d'escompter que nous n'aurons pas de problème d'emploi. »

M. Durafour, son ministre du travail — actuellement en chômage après avoir été maire, député et ministre (*Sourires sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche*) — annonçait le 11 avril 1975 : « Rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant au cours des prochains mois. »

Or, les chiffres gouvernementaux enregistrent officiellement 1 055 043 chômeurs en février 1977 alors que la C.G.T. appliquant les normes du Bureau international du travail, confirmées par le Conseil économique et social, en décompte 1 450 000. J'ajoute que 50 p. 100 de ces chômeurs sont des jeunes et que parmi ces jeunes 62,2 p. 100 sont des femmes. Sur l'ensemble des chômeurs, 50 p. 100 seulement sont indemnisés.

Le 7 janvier 1973, M. Messmer, déjà nommé, déclarait : « Les ménagères peuvent constater dès maintenant que les prix d'un grand nombre d'articles de consommation courante ont enregistré une certaine baisse. » Depuis, tour à tour, MM. Chirac, Giscard d'Estaing et vous, monsieur Barre avez annoncé que l'inflation était vaincue ou tout au moins sur le point de l'être : 0,3 p. 100 en janvier, annonçait-on triomphalement. Ce ralentissement de la hausse, artificiellement obtenu grâce à des manipulations diverses, il vous a bien fallu, en février, annoncer 0,7 p. 100 et probablement davantage en mars, peut-être 0,8 p. 100. Je me demande d'ailleurs si vous n'avez pas retardé la parution des données pour que nous ne puissions en faire état au cours du débat. Peut-être les aurons-nous vendredi !

La C.G.T., plus près de la réalité, enregistrait 0,8 p. 100 de hausse au mois de février. Bon an, mal an, la vérité est que les prix augmentent de 10 à 15 p. 100 selon qu'on se réfère à l'indice officiel ou aux indices syndicaux. Ce sont des faits, têtus comme sont les faits, et combien paraissent dérisoires en face d'eux les homélies des hommes du pouvoir.

M. Chirac, le 19 juin 1975, s'écriait : « Je crois désormais que notre économie est en mesure de reprendre sans à-coup sa progression dès la fin de l'année. » Le même, le 17 août 1975, affirmait : « Nous sommes repartis sur de meilleures voies, nous apercevons la sortie du tunnel. »

M. Fourcade reprenait cette comparaison ferroviaire mais, ayant une vue moins perçante dans l'obscurité, prévoyait que : « La sortie du tunnel devait se situer à l'été 1976. »

Enfin, la meilleure, pour la bonne bouche : « L'événement le plus important de cette année n'est pas un événement politique, c'est la reprise de l'activité économique, ce qui signifie la fin de la crise. » M. Giscard d'Estaing s'exprimait ainsi en mai 1975 et il invitait les Français à « passer des vacances sans souci ».

Je n'insiste pas : il faudrait des heures pour dépouiller le dossier du sottisier gouvernemental que j'ai constitué avec mes amis. Vous comprendrez, monsieur le Premier ministre, que vous et vos pareils, votre gouvernement, votre pouvoir, le chef de l'Etat ne sont pas crédibles.

Vous avez, les uns et les autres trop menti, trop souvent et trop longtemps raconté des histoires aux Français, ils ne peuvent plus vous croire. Le temps des « demain, on rasera gratis » est passé, mais il vous est difficile d'en sortir car vous avez fait de ces contrevérités une méthode de Gouvernement.

Nous pourrions remonter très loin, mais, commençons seulement au discours de Provins, à ces 2 000 crèches, au plein emploi, au dynamisme accru de notre économie, à l'affirmation que, pour notre agriculture, la plupart des problèmes sont résolus, et que nos agriculteurs éprouvent désconfiance et confiance dans l'avenir. La réalité c'est qu'avant la sécheresse le revenu paysan avait en deux ans baissé de 20 p. 100.

En matière de fiscalité, le souci de l'U.D.R., aujourd'hui R.P.R., était double : éviter une charge excessive pour les contribuables et appliquer le principe « à revenu égal, impôt égal ». Les contribuables petits et moyens ont payé, seuls ; les nantis et les privilégiés ont le sourire.

Quant à la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, elle constitue, à elle seule, une brillante anthologie de promesses démagogiques.

M. Chirac et ses ministres n'ont eu, pendant qu'ils ont été au pouvoir, rien à envier aux précédents. Leurs déclarations seraient souvent savoureuses si elles n'avaient pour les Français le goût amer du chômage, de l'inflation, de la misère, qu'on ne leur avait pas promis, mais qu'on leur a apportés.

Pour faire bonne mesure, le Président de la République a publié un livre, plein de promesses mirobolantes et qu'on aurait pu intituler : « Si j'étais Président de la République. » Quelle plume pour décrire la société libérale avancée, mais cette littérature n'a rien changé, rien apporté, si ce n'est la confirmation pour les Français que le pouvoir actuel ne peut leur donner que misère et désillusion.

Il faut d'ailleurs remarquer que cette brochure a été lancée avec un fracas publicitaire inouï, son auteur utilisant sans vergogne tous les moyens de la radio, de la télévision, les chaînes périodiques, de la presse, pendant des heures.

Cette propagande n'a pas porté ses fruits. Quelques mois après sa parution, l'ouvrage est aux oubliettes, on le trouve en solde chez les bouquinistes. C'est, comme on dit, un « bide ». Il ne suffit pas d'éditer, d'envoyer gratuitement ou même de vendre, il faut aussi être lu, retenu et apprécié, et ce n'est pas le cas.

Depuis des mois, je n'ai jamais entendu, ici ou ailleurs, un membre de la majorité faire référence à l'ouvrage programmatique qui devait changer notre vie.

Quant au programme commun, il a cinq ans, il se porte bien, tout le monde en parle, pour le défendre ou pour le combattre. Si j'en crois les références qu'ils en font, il doit être le livre de chevet des membres de la majorité et des ministres. Encore faudrait-il qu'ils sachent le lire, éventuellement le comprendre et, en tout cas, le citer avec un minimum d'honnêteté.

M. Eugène Claudius-Petit. Sa lecture n'est pas obligatoire ! Nous ne sommes pas en Russie !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, n'interrompez pas l'orateur.

M. Robert Ballanger. Vous devriez relire le Programme commun, monsieur Claudius-Petit !

M. Eugène Claudius-Petit. Pour le relire, encore faudrait-il que je l'eusse lu !

M. Robert Ballanger. Enfin, nous avons trouvé quelqu'un qui n'a pas lu le Programme commun ! C'est rare.

M. Alain Bonnet. Cela n'empêche pas M. Claudius-Petit de le critiquer.

M. Robert Ballanger. Avez-vous lu l'ouvrage du Président de la République, monsieur Claudius-Petit ?

M. Eugène Claudius-Petit. Non plus ! Je ne suis pas tenu de l'avoir lu pour faire parti de la majorité !

M. Alain Bonnet. Quel aveu !

M. André-Georges Voisin. Il n'y a pas d'obligation chez nous !

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister sur l'échec de votre politique, qui n'est que la continuation de celle de vos prédécesseurs : chômage, inflation, marasme économique et déficit de notre balance commerciale.

A ce sujet, faut-il rappeler que si la République fédérale d'Allemagne nous vend des cacahuètes — pour 40 millions de francs, je crois, en 1976 — elle ne nous vend ni pétrole ni café.

Cependant, c'est avec la R. F. A. qu'apparaissent les deux tiers de notre déficit commercial. Par conséquent, votre argumentation relative au pétrole et au café tombe à plat. Il suffirait de réduire, ce qui nous serait facile, puisque nous pouvons aussi fabriquer des machines-outils, le volume des matériels que nous achetons à la R. F. A.

M. André-Georges Voisin. Les cacahuètes ?

M. Robert Ballanger. Ainsi le déficit de la balance commerciale pourrait être facilement résorbé. Mais n'imputez pas au café ou au pétrole ce qui incombe à votre politique et aux choix que vous avez faits.

M. Eugène Claudius-Petit. C'est facile !

M. André-Georges Voisin. Votre démonstration n'est pas brillante !

M. Robert-André Vivien. Vous devriez venir de temps à autre vous renseigner à la commission des finances, monsieur Ballanger !

M. Robert Ballanger. La fiscalité est de plus en plus pesante et injuste, les problèmes monétaires sont graves et notre indépendance nationale est mise en cause, notamment avec le démantèlement de pans entiers de l'économie française. Grande misère pour des millions de Français, avenir bouché pour notre jeunesse : contrairement à vos affirmations, la France ne sort pas de la crise, elle s'y enfonce chaque jour davantage !

M. le Président de la République vous a pourtant présenté, monsieur le Premier ministre, comme le Joffre de l'économie. Peut-être auriez-vous bénéficié du titre napoléonien s'il n'était déjà attribué. On dit, en effet, dans les milieux universitaires, que vous étiez un professeur remarquable, un économiste encore plus distingué que les autres. Si cela est vrai, et je n'ai pas de raison d'en douter, ne vous arrive-t-il pas, monsieur le Premier ministre, de vous poser cette question : si je suis un bon économiste, et que je ne réussisse pas, n'est-ce pas parce que l'économie que je défends est mauvaise ? C'est ainsi en effet que doit être posé le vrai problème : quelle économie, et au profit de qui ?

L'économie que vous défendez, c'est celle des grandes sociétés, l'économie du profit maximum, pour elles, sans souci de l'intérêt général. Un exemple : il y a en France 1 450 000 chômeurs selon les estimations des organisations syndicales. C'est, pour les familles de ces chômeurs, la misère, les privations, les loyers impayés, les saisies, les expulsions. Mais, pour la France, c'est un gaspillage inouï d'énergie. Calculez ce que représente, comme richesse non créée, le fait qu'un million et demi de travailleurs, qui pourraient construire des logements, des écoles, des hôpitaux, des stades, fabriquer les objets et matériels dont tant de Français ont besoin pour vivre dignement, soient réduits à l'inactivité.

Comment justifier cette contradiction insoutenable : des millions de Français manquent du nécessaire, pendant que ceux qui pourraient produire ce dont ils ont besoin sont au chômage ? En chômage, ouvriers, mineurs, sidérurgistes, techniciens, cadres, ingénieurs, employés, qui ont en eux la force, la volonté, la possibilité de créer des richesses, tandis que vivent dans le besoin des millions de familles, des personnes âgées, des déshérités de tous ordres ! Si c'est cela, l'économie dont vous êtes le maître à penser, permettez-moi de vous dire qu'elle est mauvaise, inacceptable et condamnée par le bon sens populaire. *(Applaudissements sur les bancs des communistes.)*

Parce que les sociétés multinationales ne songent qu'à leur profit, n'investissent qu'en fonction de leur profit, parce que, sous votre règne, ne compte que le profit pour les grands de ce monde, vous plongez la France dans la crise et les Français dans la misère.

Il n'est pas vrai que notre pays soit voué à la crise. Nous disposons d'un potentiel humain et industriel capable de fabriquer ce dont les Français ont besoin. C'est parce qu'il est mal géré que notre pays est un pays où tant de gens sont pauvres et un tout petit nombre très riches.

C'est contre votre gestion, contre votre politique que combat le parti communiste, la gauche unie, et avec eux des millions et des millions de Français, hier presque la majorité, aujourd'hui la majorité d'entre eux.

Les élections municipales ont été révélatrices du mouvement de l'opinion française. Des hommes, des femmes que votre propagande tapageuse avaient jusqu'ici dupés, abusés, ont ouvert les yeux. Ils vous ont condamné. Pourtant, quelle débauche de propagande, de moyens, de combinaisons, d'astuces dans votre camp ! Le moindre n'est pas de faire croire à votre division. Chirac contre Giscard, l'U.D.R., devenue le R.P.R. sans qu'elle cesse d'être aussi réactionnaire que les républicains indépendants et le centre des démocrates sociaux, s'opposant à la politique giscardienne.

Vos dupes seront peu nombreuses. Même s'ils constatent les ambitions personnelles, les rivalités de personnes qui peuvent opposer les uns aux autres, les Français savent que, sur le fond, il n'y a pas de différence. Course au pouvoir, oui, mais pour faire la même chose, servir les mêmes intérêts, continuer à piller la France.

Chacun, la sueur de la peur au front, la rage au cœur et le fiel à la bouche, essaie d'apporter sa contribution à l'opération survie de la majorité. Surenchère verbale dans les promesses, changement de mode de scrutin, anti-communisme — et l'exhibition de M. Labbé en a donné un bon exemple tout à l'heure — utilisation effrénée des moyens d'information, que sais-je encore !

M. André-Georges Voisin. Au profit de qui ?

M. Robert Ballanger. Tout vous est bon, mais vous n'arrêterez pas le mouvement profond qui remue notre peuple.

M. André-Georges Voisin. Je ne suis jamais passé à la télévision, moi, monsieur Ballanger ! *(Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. Robert Ballanger. Il faut changer de politique, avoir un gouvernement qui serve enfin la France et non le grand capital, une démocratie véritable et non une oligarchie financière où fleurissent scandales et corruption, une France où les fonds publics, au lieu d'être distribués à Marcel Dassault et à ses pareils, en laissant ici et là quelques mielles appétissantes aux requins de moindre envergure, seraient enfin utilisés dans l'intérêt national.

Ce que nous souhaitons, c'est une France honnête et libre où la démocratie s'épanouira dans l'essor économique et la prospérité retrouvée. Cette France, c'est celle du programme commun de gouvernement qui hante les nuits des membres de la majorité et porte l'espoir des Français. Vous vous efforcez de le combattre, en le travestissant de manière tellement éhontée que vous en devenez ridicules. Il est vrai que cela vous réunit et soude votre majorité qui porte en elle la haine et la peur de la France démocratique.

Le programme commun a cinq ans. Il n'est vieilli ni dans ses orientations générales, ni dans ses structures et objectifs essentiels. Mais la situation de la France s'est modifiée, aggravée. Il faut donc prendre en compte les réalités nouvelles, les mettre à jour. C'est ce que le parti communiste français et les partis de gauche sont en train de faire tranquillement, sérieusement avec la volonté de mener cette tâche à bien, comme de grands partis responsables qui auront demain à charge les affaires de la France et qui devront assurer la lourde succession d'une faillite.

Une différence fondamentale existe entre vous et nous : vous pouvez faire toutes les promesses possibles puisque vous n'avez pas l'intention de les tenir. Pour notre part, ce que nous promettons, nous le ferons intégralement, scrupuleusement. *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

C'est pourquoi nos propositions sont étudiées et précises.

Les Français, étonnés, entendent souvent affirmer par les hommes du pouvoir, par M. Barre lui-même, que l'application du programme commun entraînerait l'inflation, le chômage, le déficit de la balance commerciale, la fuite des capitaux, le marasme économique. Etonnant, n'est-ce pas ? Tout cela, la majorité et vous-même, monsieur le Premier ministre, l'avez déjà amplement réalisé ! Il faut avouer qu'il est difficile de faire mieux dans ce domaine ! *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. Emmanuel Aubert. Vous y arriverez !

M. Charles Bignon. Mais si, mais si, vous ferez mieux !

M. Robert Ballanger. En ce qui concerne le chômage et l'inflation, il n'est pas possible de faire mieux que M. Barre. Je lui rends grâce sur ce point !

Pendant des années, la préoccupation permanente de la majorité a été la réduction de la consommation intérieure ; c'est un leitmotiv que l'on retrouve à chaque détour des déclarations gouvernementales. En clair, cela signifie réduire le niveau de vie pour augmenter les profits du grand capital. C'était votre objectif : vous l'avez atteint, moins bien que vous ne l'auriez voulu, grâce à la résistance opiniâtre et courageuse des travailleurs et des organisations syndicales, mais suffisamment, cependant, pour provoquer la crise et amener la détresse dans de nombreux foyers.

Comment produire, utiliser nos forces de production humaines et matérielles et notre potentiel industriel, si la consommation intérieure, individuelle et collective se réduit, tandis que le déficit de la balance commerciale s'accroît. Consommation intérieure et exportations ne sont pas concurrentielles mais complémentaires.

C'est pourquoi l'un des points essentiels de la philosophie du programme commun concerne la relance de la consommation intérieure individuelle et collective, pour des motivations sociales, humaines, mais aussi économiques et nationales.

Ainsi, il faut porter le S. M. I. C. à 2 200 francs par mois pour quarante heures de travail hebdomadaire. Il faut améliorer le pouvoir d'achat de la masse des salariés par une augmentation — appliquée à partir du S. M. I. C. — sur la base d'un taux décroissant jusqu'au taux zéro au niveau de quatre fois le S. M. I. C. Au-delà, il convient de maintenir le pouvoir d'achat pour les salariés entrant dans les conventions collectives et les statuts, grâce à l'échelle mobile prévue dans le programme commun.

Il faudra revaloriser de 50 p. 100 les allocations familiales en assurant leur versement dès le premier enfant. Nous devons permettre aux travailleurs de partir en retraite complète à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs employés à des travaux pénibles.

M. Eugène Claudius-Petit. Qui paiera ?

M. André-Georges Voisin. Ou prendrez-vous l'argent ?

M. Robert Ballanger. Il faut donc, dans un premier temps, porter le minimum vieillesse à 1 200 francs par mois, établir la charte du troisième âge, réduire progressivement la durée hebdomadaire du travail sans diminution du salaire pour atteindre l'objectif des trente-cinq heures, généraliser, dans l'immédiat,

la semaine de quarante heures en cinq jours et donner à tous cinq semaines de congés payés annuels, de telle façon que les travailleurs puissent prendre, eux aussi, des vacances d'hiver.

M. Eugène Claudius-Petit. Ce n'est pas assez !

M. André-Georges Voisin. Combien y a-t-il de vacances en Russie ?

M. Robert Ballanger. Il faut arrêter le démantèlement entrepris de la sécurité sociale et améliorer les droits et remboursements en faveur des malades, accidentés, invalides et handicapés.

M. Emmanuel Aubert. Et diminuer les cotisations !

M. Robert Ballanger. Cette politique relancerait l'économie tout en assurant de meilleures conditions d'existence aux catégories les plus défavorisées. Elle permettrait en outre de créer immédiatement des emplois.

En attendant que le chômage soit résorbé, il faut augmenter l'indemnité minimale de chômage et élargir son attribution, notamment aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Cette politique serait mise en œuvre grâce aux nationalisations du crédit et des neuf monopoles prévues dans le programme commun, auxquelles il faut, à notre sens, ajouter les entreprises sidérurgiques — dans lesquelles le programme commun prévoit seulement une prise de participation majoritaire de l'Etat — ainsi que Peugeot et Citroën pour l'industrie automobile.

Compte tenu de l'approfondissement de la crise financière, résultat de la politique gouvernementale, il faut appliquer rigoureusement les mesures de sauvegarde et de contrôle, mettre en place des réformes fiscales et financières — création d'un impôt moderne sur le capital des sociétés et sur les grandes fortunes, prélèvement exceptionnel sur les profits dus à l'inflation — et mener une lutte résolue contre la fraude et la spéculation. Enfin, dans un premier temps, il conviendra de bloquer les prix industriels et ceux des produits de consommation de masse.

Voilà la réponse à ceux qui, tout à l'heure, me demandaient comment les mesures que nous préconisons pourraient être financées.

M. Eugène Claudius-Petit. On augmente tous les salaires et on bloque les prix !

M. Robert Ballanger. Par ailleurs, un contrôle démocratique de la formation des prix dans les grandes sociétés permettrait de lutter efficacement contre l'inflation.

Encore ne s'agit-il là que de quelques-unes des mesures qu'un gouvernement démocratique appliquerait immédiatement...

M. Eugène Claudius-Petit. Grâce au père Noël !

M. Robert Ballanger. ... pour sortir la France du marasme et de la crise profonde dans laquelle l'a plongée la politique gouvernementale. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

Certes, monsieur le Premier ministre, nous sommes loin de vos propositions qui, hélas ! ne peuvent qu'aggraver la situation de la France et des Français. Un fossé profond nous sépare. Vous n'agissez, vous, vos amis et votre majorité, qu'en fonction des intérêts du grand capital, des grandes sociétés. Tout est subordonné à leur profil.

En revanche, nous n'agissons que pour défendre les intérêts des gens modestes qui font et qui sont la France, qui sont porteurs des grands intérêts nationaux.

Et qu'on me permette, à ce sujet, d'indiquer que la politique africaine du Président de la République ne nous semble pas de nature à favoriser à l'avenir les relations de coopération confiantes avec les peuples d'Afrique. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

M. Eugène Claudius-Petit. Que fait l'U. R. S. S. ?

M. Robert Ballanger. Parler de l'Afrique vous gêne. (*Protestation sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Messieurs, je vous en prie.

Je sais que vos interpellations sont empreintes de bonne humeur, mais je vous invite cependant à laisser parler l'orateur qui s'exprime fort courtoisement.

M. Robert Ballanger. Ce continent sort de siècles d'oppression coloniale. Même si, dans certains pays, l'impérialisme a pu freiner l'indépendance réelle et trouver d'autres formes à la colonisation, ces peuples se donneront librement, par les voies qui leur sont propres, les institutions démocratiques et progressistes dont leur continent a besoin pour se mettre au rythme de notre temps.

M. Roger Partrat. Comme l'Angola !

M. Robert Ballanger. Ce n'est pas en se rangeant systématiquement du côté des régimes corrompus et des racistes d'Afrique du Sud, même s'il s'agit de pays aux richesses naturelles considérables, que la France crée les conditions d'une entente durable et fructueuse, d'une coopération sur la base de l'intérêt mutuel entre nos peuples. Fort heureusement pour notre pays, les traditions de lutte anticoloniale des travailleurs français et du parti communiste ont tissé des liens d'amitié qui résisteront à toutes vos tentatives.

M. Jean-Paul de Rocca Serra. Avec Amin Dada !

M. Robert Ballanger. C'est votre ami ; je vous le laisse !

M. le Premier ministre, ce débat nous permet de dire ce que nous pensons de votre politique, et nous n'allons pas y manquer, tout en proposant les solutions constructives et réalistes du programme commun.

M. André Glon. Cela, c'est moins sûr !

M. Robert Ballanger. Le débat démocratique nous convient. et nous souhaitons qu'il se déroule ici et dans le pays dans une atmosphère qui, pour être passionnée, doit être tranquille et sereine. Nous ferons tout pour qu'il en soit ainsi, mais les réactions de nos collègues de la majorité me donnent à penser qu'ils ne sont pas décidés à faire de même et qu'il recourront encore à la calomnie et à l'insulte. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous conseiller à vos amis de cesser leur campagne de haine et de calomnie ? Les Français sont majeurs, ils ont droit aux informations objectives, aux débats contradictoires, mais égaux, ce que les grands moyens d'information ne leur donnent, hélas ! pas.

M. André-Georges Voisin. Que ne faut-il pas entendre !

M. Robert Ballanger. Le Président de la République a invité l'opposition à se renseigner auprès de lui ou du Gouvernement des décisions du pouvoir, de venir en somme « au rapport » comme l'ont fait récemment les présidents des groupes de la majorité, pour entendre expliquer, après coup, la politique du Président.

Le débat, ce n'est pas cela, c'est la consultation, la discussion, la confrontation, avant la décision et non pas après. Son lieu privilégié, c'est l'Assemblée nationale ; c'est là que peut s'exprimer la représentation nationale et nous nous en tiendrons là.

Monsieur le Premier ministre, les Français aspirent à vivre mieux, à gagner leur vie en travaillant, à produire pour enrichir la nation et ses citoyens et non quelques privilégiés, en un mot, vivre mieux dans leur pays, leur région, leur village.

Vous les privez de ce droit, de cette qualité essentielle de la vie. C'est pourquoi, avec nous, ils luttent pour le changement démocratique et la victoire du programme commun. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Max Lejeune.

M. Max Lejeune. Lors du dernier débat de politique générale, le 6 octobre 1976, je vous disais, monsieur le Premier ministre : « La réussite de l'action à entreprendre est conditionnée par l'équité du plan adopté mais aussi par un climat de confiance qui implique le respect par tous et en tous milieux de l'ordre républicain défini par les lois fondamentales et la sanction de tout ce qui peut y porter atteinte ».

Je suis conduit à le rappeler aujourd'hui.

Vous venez d'exposer le programme de douze mois que le Président de la République vous a demandé de définir au lendemain des élections municipales et sur lequel, cette fois, un vote interviendra.

Les points majeurs touchent à des priorités : la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, la politique familiale, la garantie du niveau de vie des personnes âgées ou défavorisées. Ce sont précisément ceux sur lesquels nous n'avons cessé d'appeler l'attention du Gouvernement depuis 1974.

Des mesures heureuses ont été prises depuis cette date. Elles sont multiples mais insuffisamment connues et commentées, ce qui est devenu une attitude systématique à l'égard de l'action gouvernementale et des propositions de la majorité parlementaire.

M. Charles Bignon. Très bien !

M. Max Lejeune. Nous souhaitons que vous-même, monsieur le Premier ministre, vos ministres et les responsables politiques, expliquent, dans un langage simple, ce programme de douze mois, dans ses aspects précis et chiffrés. Il nous apparaît, en effet, comme répondant essentiellement au désir d'équité, mais aussi de sécurité, qu'expriment toutes les catégories sociales.

A notre époque de changements rapides, le citoyen est inquiet. Il se demande avec anxiété de quoi demain sera fait.

Le progrès technique est tel que nombre de travailleurs seront obligés, au cours de leur vie active, de changer de métier. Les machines supplantent les hommes. Les ouvriers doivent souvent se reconverter. L'âpreté de la compétition industrielle et commerciale entraîne des fusions d'entreprises. Des cadres se retrouvent chômeurs à cinquante ans.

Désireuses d'accéder à un meilleur niveau de vie, les familles s'endettent et cèdent à des publicités insistantes, parfois au-delà du raisonnable. Elles se trouvent prises de cours à la moindre difficulté.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à acquérir diplômes et titres. Ils en éprouvent une fausse impression de sécurité. La direction de leurs études ne se soucie pas suffisamment, au cours de leur formation, de l'existence et de l'ampleur des débouchés d'activité qui peuvent leur être offerts. Le choc sera d'autant plus brutal pour eux lorsqu'ils ne trouveront pas de travail. Ils seront, pour le moins, désenchantés, le plus souvent révoltés. Certaines professions semblent réservées aux fils des agents qui les exercent et on a le sentiment que renaissent ainsi, inexorablement, les corporations d'autrefois.

Les agriculteurs, incités à s'équiper d'une façon très poussée dans des exploitations restructurées sur des surfaces minimales, sont largement endettés et de plus en plus sensibilisés aux aléas de la nature.

Les petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales ont pu se croire, dans un récent passé, « ces canards boiteux » dont certains technocrates envisageaient sans pleurs la disparition, avant que vous n'affirmiez que leur dimension humaine peut efficacement être utilisée dans l'action pour l'emploi des jeunes.

Le malaise actuel résulte donc, pour une part, de ce sentiment d'insécurité des jeunes, des familles, des travailleurs et des personnes âgées, mais aussi d'une insatisfaction qui est la conséquence directe d'une trop grande facilité à croire que tout est possible, qu'il suffirait de changer de responsables sur les plans économique et politique pour que tout s'arrange !

Est extrêmement surprenante, en effet, dans tous les milieux, l'ignorance des conditions de vie de la société française au travers de la crise économique : dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement en matières premières de notre activité industrielle, nécessité impérieuse des ventes à l'étranger, équilibre des échanges, stabilité du cours de la monnaie nationale et fragilité du mécanisme de sa législation familiale et sociale, composante du niveau de vie, essentiellement conditionné par la prospérité.

Les slogans politiques et les formules simplistes bénéficient de cette ignorance et jouent sur elle. Ils résident, aujourd'hui même, dans l'annonce d'une grève qui va paralyser le pays au moment où doit se prononcer souverainement la représentation nationale. (Applaudissement sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et des républicains indépendants.)

Quelques notions très simples et réalistes seraient à reprendre et à diffuser aux divers niveaux de l'enseignement et de l'information.

Ces sentiments d'insécurité et d'insatisfaction détériorent le climat politique.

En 1974, les Français qui ont fait confiance au Président de la République escomptaient, avec lui, dans le trouble qui marquait déjà le monde, la sécurité sous toutes ses formes : sécurité de l'emploi, du pouvoir d'achat, sécurité des personnes et de leurs biens, sécurité des libertés publiques et de la nation. Ils ont voulu alors marquer leur hostilité au bouleversement de l'aventure politique et s'affirmer favorables à un changement exprimant une continuité de progrès. Or, la façon de gouverner est un élément de la sécurité des Français.

Le Président de la République ne peut plus être, institutionnellement, un arbitre. Ce rôle a été abrogé par son élection au suffrage universel direct. C'est de lui que procèdent nécessairement les grands choix et c'est donc de lui que les Français attendent essentiellement les décisions déterminantes, car il leur apparaît comme le chef politique du pays. Le pouvoir s'est présidentialisé, d'année en année. Le Président ne peut se tenir en retrait, car il gouverne en même temps qu'il représente l'Etat, à tel point qu'un analyste politique a pu écrire récemment qu'en fait « il règne ».

Dans tous les scrutins, depuis 1974, scrutins cantonaux, municipaux, législatifs partiels, sa référence revient sans cesse. Les citoyens, alors consultés, se déterminent en nombre croissant par rapport à lui, à la politique qu'il mène et à la manière dont il exerce le pouvoir.

Or le pouvoir présidentiel leur apparaît souvent faible dans la manifestation de son autorité. Il s'exprime de façon séduisante et sensée. L'intelligence de l'analyse est certaine dans une tonalité dépourvue d'agressivité. Il faudrait que se sente la volonté de gouverner. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Lors des prochaines élections législatives, si la coalition communiste-socialiste l'emportait, elle contraindrait le président à la démission.

M. Charles Bignon. Bien sûr !

M. Max Lejeune. Comment pourrait-il, en effet, promulguer les lois et décrets tendant à l'application du programme commun, contre lequel il a été élu ?

Le Président de la République ne peut faire une politique, puis son contraire...

M. Charles Bignon. Exactement !

M. Max Lejeune. ...ni faire à la fois une politique et son contraire. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et des républicains indépendants.)

Les Français qui ont voté pour lui en 1974, par refus d'un bouleversement politique, ne comprendraient pas qu'il cautionne demain ce contre quoi il a été élu hier. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Du côté du programme commun, M. Georges Marchais a clarifié les choses en déclarant que le président de la République devrait, en 1978, se soumettre ou se démettre, tant il est vrai que le secrétaire général du parti communiste ne laisse, dans sa démarche politique, aucune place au rêve et à la conciliation, tout compromis devenant collaboration de classes. M. François Mitterrand s'est, pour sa part, exprimé en des termes plus diplomatiques, mais non moins définitifs. On lit, dans un livre récent qui lui a été consacré : « Supposons que je sois Premier ministre. Bon. Très vite, je peux imposer notre loi au Président de la République. »

La victoire du programme commun nous entraînerait inévitablement vers un conflit politique entre deux pouvoirs situés de part et d'autre de la Seine, l'un à l'Elysée, l'autre à l'Assemblée nationale. Le risque d'une crise de régime n'est pas à écarter.

C'est pourquoi nous avons dit, depuis des années, qu'il fallait tirer les conséquences institutionnelles de la présidentialisation du régime : élire en même temps le Président de la République et l'Assemblée nationale, donner au Parlement un rôle de contrôle de l'exécutif pour équilibrer le pouvoir présidentiel...

M. André Fanton. Ce n'est pas cela, un régime présidentiel !

M. Max Lejeune. ...séparer clairement leurs pouvoirs pour qu'ils n'aient pas la tentation de se substituer l'un à l'autre. La place du Parlement doit être d'autant plus importante que l'exécutif et l'administration deviennent, à notre époque, chaque jour plus puissants.

L'éventuel changement du mode de scrutin doit être examiné dans cette perspective, non point dans celle de la conjoncture électorale. Le scrutin actuel a été choisi, avant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, pour dégager avec netteté une majorité. On avait estimé que la proportionnelle, tout en reflétant mieux la réalité des divers courants d'opinion, répondait mal à cet objectif.

Le problème a changé de nature depuis le référendum de 1962. D'une part, l'élection directe du Président par les Français dégage une majorité : l'Assemblée nationale a moins besoin qu'autrefois de répondre à cet objectif. D'autre part, le Parlement doit pouvoir — fonction qu'il ne remplit pas actuellement — contrôler tout l'exécutif, y compris le Président.

A dix mois des élections quel est, monsieur le Premier ministre, le rôle de votre Gouvernement ? Il est d'assainir l'économie, de développer l'emploi, de freiner l'inflation, de bien gérer les affaires du pays. Il est aussi d'éviter à la France l'aventure proposée par la coalition du Programme commun. Il est à la fois économique et politique, les deux aspects étant liés.

On a parlé de « dépolitisation » de l'équipe gouvernementale. Si l'on a voulu dire par-là qu'il n'y aurait plus de querelles politiques au sein du Gouvernement, c'est bien ! Si l'on a ainsi précisé que son action serait entièrement menée sous votre autorité, c'est parfait ! Il est, en effet, certain que la solidarité et la discipline de l'équipe que vous avez réunie autour de vous est une condition majeure du succès. Si c'est de cela qu'il s'agit, le groupe réformateur s'en félicite. Il n'a jamais participé au tintamarre de déclarations au sein de la majorité et il a regretté que vous ayez été inutilement mêlé à des épisodes électoraux qui auraient dû vous être épargnés. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Notre démarche a constamment été de mettre en avant ce qui nous unissait, plutôt que ce qui pouvait nous diviser.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, engagé il y a six mois une rude bataille contre l'inflation et l'économiste que vous êtes a dû s'avancer sur le terrain politique. Placé à la

tête de la majorité parlementaire, vous êtes pour nous réformateurs de par la nécessité nationale tenu de poursuivre la politique que vous avez définie sobrement et avec bon sens.

Quand vous déclarez : « Je ne suis pas un marchand d'illusions » ou : « promettre la lune... je ne le ferai pas », la majorité des braves gens dans le pays est convaincue de votre franchise. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.) Elle souhaite la réussite de votre action, et ce en dehors des clivages politiques car elle sait que se joue l'intérêt de la collectivité nationale.

Vous menez un rude combat dans lequel nous vous soutenons, tout en vous demandant d'écouter les suggestions de nos amis, qui interviendront dans le débat avec leur franc-parler, mais sans esprit de manœuvre.

Parler, comme on l'a fait, de dépolitisation au long d'un processus qui sera de mois en mois plus politisé serait rêver et aller à la défaite ; ce serait perdre le contact de la réalité et faire apparaître le Gouvernement comme un gouvernement de transition.

Cette dépolitisation, même si certains la souhaitent, l'opposition ne la permettrait pas. Pour parvenir au pouvoir, la coalition communiste-socialiste politisera tout. Le moindre problème sera exagéré politiquement. Il ne suffira pas de répondre : il faut proposer. face à la grisaille bureaucratique du programme commun, un projet de société où les libertés et la justice sociale seront assurés conjointement. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et des républicains indépendants.)

Nous estimons, comme le président de la République, que la majorité ne doit ni se replier dans une attitude défensive, ni prendre une position figée, mais « être porteuse d'un message de progrès, de justice et de liberté ». Ce message ne sera crédible que si l'autorité de l'Etat est restaurée partout :

Dans le domaine économique, où le plan s'efface au profit d'un libéralisme français, européen et occidental qui laisse par trop le pouvoir économique et financier aux grands groupes multinationaux ;

Dans l'éducation, où des élèves sans défense sont parfois victimes d'une véritable matraquage des esprits et d'un endoctrinement destructeur ; (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et des républicains indépendants.)

Dans la justice, où les plus pauvres se sentent désemparés, comme l'a montré un drame récent, et où certains pratiquent une lutte des classes à rebours ;

Dans le domaine du commerce et des petites et moyennes entreprises, où certains sont aux prises avec une véritable oppression bureaucratique de la part de certains fonctionnaires qui ont déjà changé de société. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il faut même restaurer l'autorité du pouvoir politique dans les réformes. Trop souvent, on se limite à des projets sortis des tiroirs de l'administration. Il s'agit là alors de fausses réformes.

Dans tous les domaines, c'est un projet pour l'avenir qu'il faut opposer au programme commun.

En 1978, les Français devront exercer un choix de société. Ainsi en ont décidé les alliés de la coalition socialo-communiste. Ils ont choisi ce qu'ils appellent la stratégie de rupture, par opposition à la voie de la réforme.

La porte ouverte volontairement au communisme dans les mairies, même si le lendemain il est déclaré qu'il faut tendre la main à ceux que l'on a chassés et que les mairies doivent être ouvertes, a accentué la coupure du pays en deux. Seul de tous les partis socialistes européens, le parti dirigé par notre collègue François Mitterrand a choisi l'alliance avec le parti communiste.

Il s'est isolé du courant social-démocrate tout en cherchant, par tous les moyens, à se faire cautionner par les chefs des partis européens.

M. André-Georges Voisin. Très bien !

M. Max Lejeune. On a voulu nous faire croire un temps que les partis socialistes du sud de l'Europe suivraient une voie différente de celle des partis sociaux-démocrates du nord de l'Europe. Or, depuis plusieurs mois déjà, le parti socialiste portugais s'oppose avec vigueur au parti communiste et le parti socialiste espagnol vient de faire savoir qu'il ferait, pour les élections sénatoriales, une alliance avec le centre. Les deux grandes formations socialistes de la péninsule ibérique ont refusé l'unité d'action avec le parti communiste. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et du rassemblement pour la République.)

Dans notre pays, des socialistes ont refusé le programme commun et sont restés dans la logique du grand mouvement social-démocrate européen, choisissant la réforme à la place de la rupture. Le groupe des réformateurs, qui rassemble des députés socialistes opposés au programme commun, des radicaux socialistes, des démocrates chrétiens et des libéraux de progrès, est décidé, monsieur le Premier ministre, à vous apporter son soutien. Votre gouvernement représente peut-être la dernière chance de la politique de réforme sans risque pour la liberté, l'économie et l'Europe.

Votre tâche est difficile. Vous êtes responsable de la marche de l'économie, mais vous êtes loin d'en contrôler tous les facteurs. Notre pays est directement dépendant de ce qui se passe à l'étranger. Nous sommes très pauvres en matières premières. Par conséquent nous devons les importer. Leur prix a doublé depuis 1975. Le cas du pétrole est le plus connu, mais il n'est pas unique. Pour payer ces importations de plus en plus coûteuses, nous devons faire un grand effort pour l'exportation. Nous dépendons dans ce domaine de la conjoncture des pays acheteurs. Au total, deux emplois industriels sur cinq sont assurés dans notre pays grâce aux exportations : 20 p. 100 de la production industrielle est vendue à l'étranger.

Notre économie est intégrée dans une vaste zone de libre échange occidental. Nous risquons d'y subir la loi du plus fort. On en perçoit les prémices dans l'industrie aéronautique. Dans des secteurs de plus en plus nombreux, les investissements sont si coûteux que les grandes sociétés ne veulent plus prendre le risque de la concurrence. Elles se concertent pour éviter des affrontements coûteux, si bien que nous sommes moins dans une économie de marché que dans une économie de répartition des marchés.

On a l'impression que, fortes de leur situation de monopole, les grandes sociétés multinationales deviennent de plus en plus puissantes à l'heure où les gouvernements européens sont de plus en plus faibles. C'est pourquoi le groupe des réformateurs souhaite que vous conduisiez une double action : d'une part, la poursuite de la construction européenne ; d'autre part, une politique économique volontaire pour l'économie française, qu'il s'agisse des prix, de l'emploi, du développement industriel et agricole ou des choix sociaux.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, fait un choix courageux. Vous allez concentrer tous les efforts du Gouvernement sur le redressement économique. Votre premier plan était axé sur la lutte contre l'inflation ; vous le complétez en accordant la priorité à la politique de l'emploi, sans pour autant recourir à l'inflation. Délibérément, vous avez évité toute démagogie. Vous ne faites pas d'électoratisme à une époque où il serait tentant de s'y engager. Dans votre action, vous faites preuve de caractère et de volonté.

Vous inspirez confiance aux Français ; c'est un atout précieux dans le désarroi qui a saisi nombre de nos compatriotes.

Vous avez eu raison, monsieur le Premier ministre, de demander un vote de confiance à l'Assemblée nationale. Le groupe des réformateurs en avait exprimé le souhait lors de la présentation de votre premier gouvernement. On ne peut demander à la population de vous soutenir sans en exiger autant des députés. Il faut que les élus puissent, au nom des citoyens, vous exprimer leur confiance. Ce sera le cas des députés du groupe des réformateurs qui vous apportent leur soutien total dans l'œuvre de redressement que vous entreprenez.

Mais nous savons que la réussite salubre de votre action ne suffira pas pour garantir l'avenir que nous voulons. C'est l'une des leçons des élections municipales où d'excellents maires ont pu être battus malgré la qualité de leur gestion, leurs réalisations et leur dévouement à leur commune.

Le climat de confiance nécessaire s'alimentera, certes, de la réussite de votre plan, mais aussi de la volonté du pouvoir, de la façon dont le pays se sentira gouverné. (*Vifs applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur plusieurs bancs des républicains indépendants et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la communication du Gouvernement sur son programme.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-huit heures dix.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.*

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

